



# GUIDE DU NOUVEL ÉTUDIANT

POLYTECHNIQUE  
MONTRÉAL

LE GÉNIE  
EN PREMIÈRE CLASSE



L'OUTIL INDISPENSABLE POUR VOTRE ARRIVÉE À POLYTECHNIQUE  
**BACCALAURÉAT / ÉTUDES SUPÉRIEURES / ÉCHANGE / CERTIFICAT**

**2017  
2018**

# BIENVENUE À POLYTECHNIQUE!



C'est avec grand plaisir que nous vous accueillons au sein de Polytechnique Montréal, leader francophone de l'enseignement et de la recherche en génie au Canada.

À Polytechnique Montréal, nous pensons que les études universitaires sont beaucoup plus que l'obtention d'un diplôme. Nous prenons à cœur notre rôle, car nous savons qu'il s'agit d'un moment privilégié dans votre vie où vous aurez la liberté d'explorer des idées, d'acquérir de nouvelles perspectives et des compétences intellectuelles. Saisissez cette opportunité pour en tirer le maximum!

Je peux vous affirmer que vos années à Polytechnique seront très marquantes. Il s'agira d'une période de croissance personnelle rapide, du début d'amitiés durables et de souvenirs qui resteront avec vous pendant les décennies à venir.

Je vous souhaite le meilleur des succès!

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Christophe Guy".

Christophe Guy, ing, Ph. D., MACG, O.Q., Professeur titulaire  
Directeur général



## COMMENT UTILISER CE GUIDE?

Par manque de temps, vous serez peut-être tenté de survoler rapidement ce guide. Soyez conscient que les informations qui s'y retrouvent sont essentielles. Prendre le temps de le lire maintenant, c'est investir dans votre réussite. Pensez-y!

- Pour faciliter votre navigation, consultez la table des matières.
- Selon vos besoins, lisez-le au complet ou parcourez-le par section.
- Prenez des notes, surlignez des passages, notez les dates importantes dans votre agenda.
- Gardez-le près de vous, il sera une référence pendant toutes vos études.

Les informations contenues dans ce guide ont été sélectionnées par l'équipe du Service aux étudiants pour vous aider à faire un bon départ. Le site Web de Polytechnique et celui de votre département regorgent aussi de renseignements utiles; nous vous encourageons à les consulter régulièrement. Ce guide est un document administratif ; les versions officielles des textes contenues sur le site Web de Polytechnique prévalent sur ce guide.

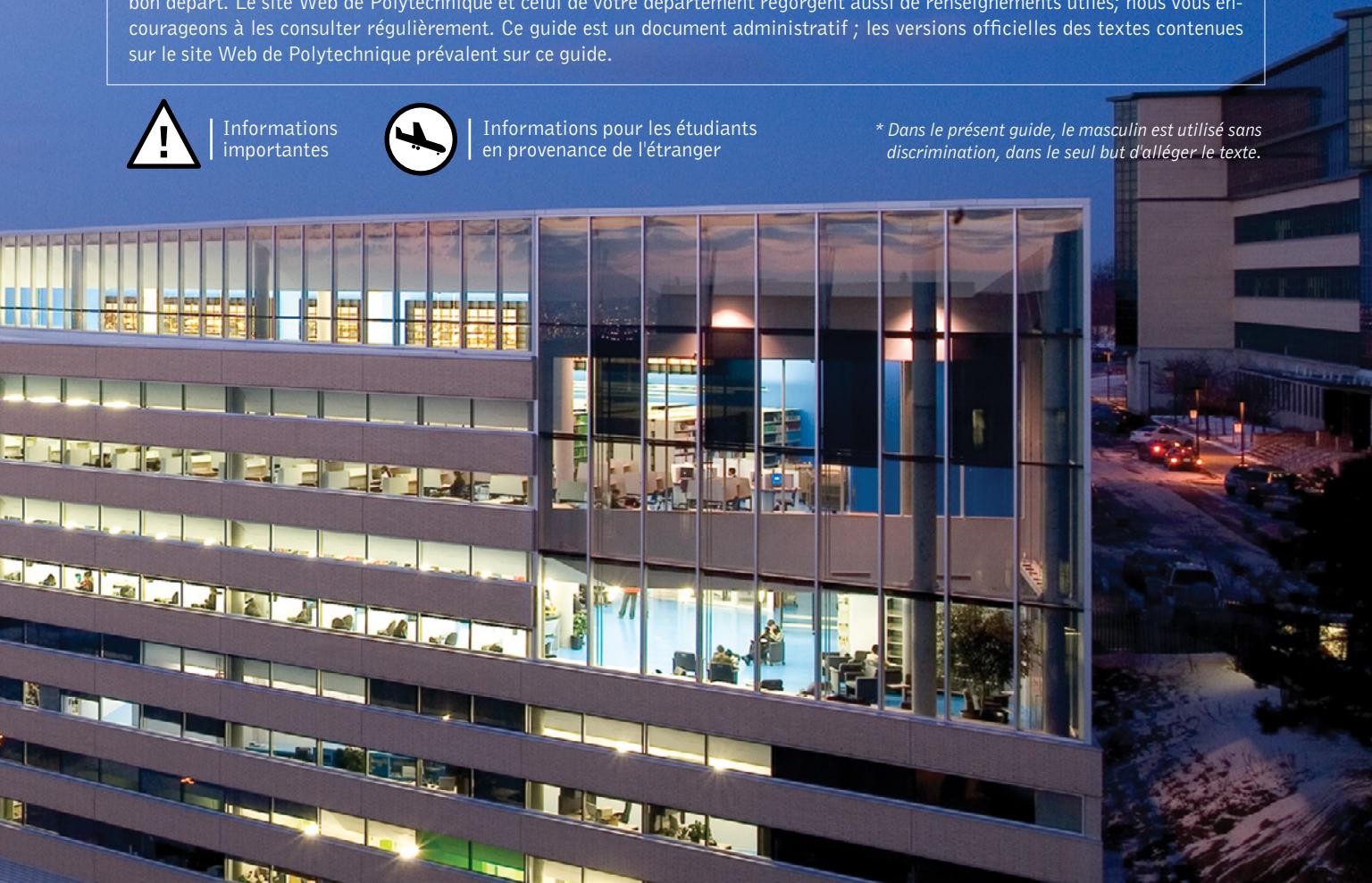


Informations  
importantes



Informations pour les étudiants  
en provenance de l'étranger

\* *Dans le présent guide, le masculin est utilisé sans discrimination, dans le seul but d'alléger le texte.*



# VOUS TROUVEREZ DANS CE GUIDE...

## SECTION 1 : AVANT LE DÉBUT DES COURS

### **8 Étape 1 : Prévoir ses finances**

- 8 Mon budget
- 9 Trucs et conseils pour vos finances
- 10 Faire une demande d'Aide financière aux études
- 10 Bourses d'études
- 11 Trouver un emploi
- 11 Ouvrir un compte en banque à Montréal

### **12 Étape 2 : Régulariser ses régimes d'assurance**

- 12 Santé étudiante
- 12 RAMQ
- 12 Assurance accident pour tous les étudiants
- 12 Assurance maladie pour étudiants internationaux (obligatoire)
- 13 Assurance maladie pour étudiants internationaux (suite)

### **14 Étape 3 : Trouver un logement**

- 14 La colocation ou habiter seul
- 14 Résidences universitaires
- 14 Logement temporaire
- 15 Comment chercher?
- 15 Des ateliers pour vous aider

### **16 Étape 4 : S'installer à Montréal**

- 16 J'ai trouvé mon logement! Quoi faire?
- 16 Téléphone cellulaire

### **17 Étape 5 : Évaluer ses aptitudes linguistiques**

- 17 Français
  - 17 Anglais
  - 17 Autres langues
  - 17 S'inscrire à des cours de langues
  - 18 Étape 6 : Confirmer son inscription et son choix de cours**
  - 18 Générateur d'horaire
  - 18 Plan triennal
  - 18 Baccalauréat - horaire personnel
  - 18 Programmes de perfectionnement en ingénierie des diplômés en génie de l'étranger (CEIPI, PCIP)
  - 18 Pour les étudiants au certificat
  - 18 Pour les étudiants en échange et en trimestre d'intégration à la maîtrise
  - 19 Pour les étudiants aux cycles supérieurs
  - 19 > Formations complémentaires obligatoires
  - 20 Étape 7 : Participer aux activités d'accueil et d'intégration**
  - 20 Accueil des nouveaux étudiants
  - 20 Journée d'orientation pour les nouveaux étudiants internationaux
  - 21 Activités d'intégration
  - 22 Étape 8 : S'adapter à son nouveau milieu d'études**
  - 22 Prévenir le choc culturel
  - 22 Comprendre le système d'éducation
- ## SECTION 2 : **LES PREMIERS JOURS**
- ### **24 Étape 1 : Les premiers pas**
- 24 Casier
  - 24 Carte d'identité pour étudiant
  - 24 Code de conduite
  - 24 Espace de travail pour les étudiants aux cycles supérieurs
  - 24 Carte OPUS ( métro-bus )
  - 24 Agenda étudiant
  - 25 Carte de membre Coopoly ( librairie étudiante )
  - 25 Manuels de cours
  - 25 Code d'accès informatique
  - 25 Dossier étudiant
  - 25 Courriel de Polytechnique
  - 25 Bibliothèque numérique
  - 25 Moodle : vos cours
  - 25 Réseau sans fil
  - 26 Photocopies et impressions
  - 26 Calculatrice
  - 27 Étape 2 : Payer ses droits de scolarité et ses droits divers**
  - 27 Saviez-vous que?
  - 27 Paiement des droits de scolarité et des droits divers
  - 28 Frais de scolarité majorés
  - 29 Étape 3 : Établir la stratégie de son projet d'études**
  - 29 Dates à retenir
  - 29 Choix de cours
  - 29 > Premier choix de cours
  - 29 > Modification du choix de cours (sans frais)
  - 30 Abandon de cours (avec frais)
  - 30 Nombre de crédits requis
  - 31 Qu'est-ce qu'un crédit?
  - 31 > Le triplet horaire
  - 31 Équivalence à un cours de Polytechnique
  - 31 Préalables et corequis

**32 Spécificités par programme****32 Baccalauréat**

32 &gt; Exemptions de cours

**32 Programme de perfectionnement en ingénierie des diplômés en génie de l'étranger****32 Certificats**

32 &gt; Modification d'admission ou d'inscription

**33 Étudiants en échange**

33 &gt; Cours des études supérieures

33 &gt; Cours non accessibles

33 &gt; Cours préalables

33 &gt; Stages en laboratoire pour étudiants en échange

33 &gt; Programme court et certificat en ingénierie

**34 Double diplôme - intégration maîtrise**

34 &gt; Trimestre d'intégration

34 &gt; Admission en maîtrise

34 &gt; Frais à payer

**35 Études supérieures**

35 &gt; Durée anticipée des études

35 &gt; Modification du plan d'études

35 &gt; Changement de programme

35 &gt; Interruption des études

35 &gt; Exemption de cours

**SECTION 3 :  
RÉUSSIR À POLYTECHNIQUE****37 Mener une vie équilibrée**

37 La stratégie gagnante

37 Planifier votre été

**38 Apprendre le métier d'étudiant**

38 Charge de travail et gestion du temps

38 Réussir, c'est planifier

38 Ce qui vous attend dans un trimestre

39 Le système de notation et d'évaluation

39 &gt; Comment se calcule la moyenne cumulative?

40 &gt; Relevés de notes

40 &gt; Examens

40 Fraude et plagiat

40 Charte des droits et responsabilités des étudiants

**41 Réussir son projet d'études aux cycles supérieurs**

41 Encadrement

41 Agents aux dossiers étudiants des départements

41 Compétences à développer

42 Étapes à envisager en vue de l'évaluation

**43 Connaître les ressources disponibles pour m'aider**

43 Service aux étudiants

43 &gt; Soutien à la réussite

43 &gt; Vie étudiante

43 &gt; Aide financière et bourses

43 &gt; International

43 &gt; Service-conseil en gestion de carrière

44 Soutien de votre unité académique

44 Centre de consultation en mathématiques

44 Service des stages et emplois

44 L'ombudsman

45 Êtes-vous dans l'une de ces situations?

45 &gt; Retour aux études

45 &gt; Difficultés scolaires et personnelles

45 &gt; Étudiants en situation de handicap

45 &gt; Étudiants-parents

46 Bibliothèque Louise-Lalonde-Lamarre

**47 S'impliquer dans la vie étudiante**

47 Associations étudiantes

47 Sociétés techniques

47 Comités étudiants

**48 Le développement durable à Polytechnique****49 Préparer un échange à l'international****50 Vivre à Montréal**

50 Montréal, ville sécuritaire

50 Poids et mesures

50 Je suis malade

51 Transports

51 Voyager

51 Loisirs

**52 L'hiver à Montréal**

52 Conseils pour ne pas avoir froid

53 Profiter de l'hiver

**54 Réussir son parcours d'immigration**

54 Comprendre son statut d'immigration

54 S'établir au Canada

**55 Maintenir un statut légal**

55 Trois documents à maintenir valides en tout temps

55 &gt; À maintenir valide si vous comptez entrer au Canada après un voyage à l'étranger

56 Obligation de demeurer inscrit dans un programme

56 Renouvellement des documents d'immigration

57 Travailleur au Canada

57 &gt; Travailleur sur et hors du campus

57 &gt; Effectuer un stage obligatoire dans son programme

57 &gt; NAS (Numéro d'assurance sociale)

57 &gt; Déclarations d'impôts

57 &gt; Intégrer le marché de l'emploi québécois

**58 Expérimenter l'entrepreneuriat à Polytechnique**

58 Entreprendre durant ses études, c'est...

58 Des ressources pour répondre aux besoins de chacun

**ANNEXES****59 Bien connaître son campus**

59 Plan de Polytechnique

59 Stationnement

59 Cafétérias

59 Guichet automatique

59 Sûreté institutionnelle

59 Registrariat

59 Service aux étudiants

60 Service des stages et emplois

60 Bibliothèque Louise-Lalonde-Lamarre

60 Associations étudiantes

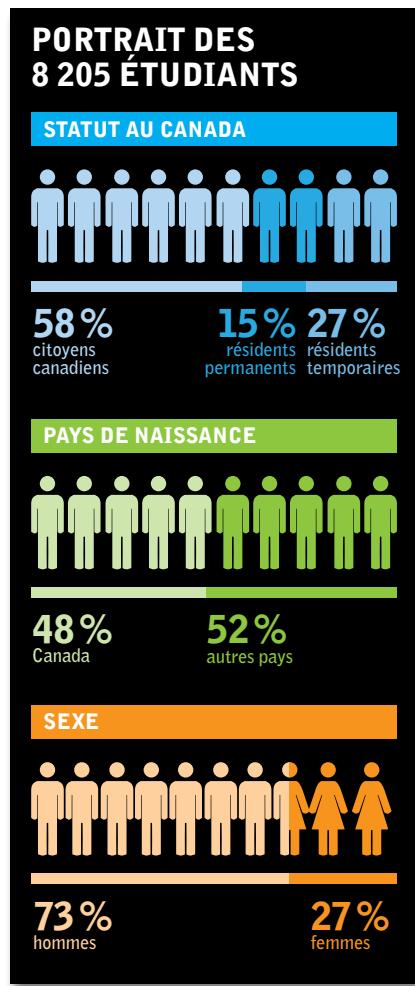
60 Centre d'éducation physique et des sports de l'Université de Montréal (CEPSUM)

60 Centre de santé de l'Université de Montréal

**61 Calendriers scolaires****62 Carte du campus**

# Tirer profit de la diversité... ça commence à Poly!

La diversité se manifeste de multiples façons : par la culture, par l'orientation sexuelle ou encore par la situation de handicap. Nul doute que Polytechnique fait preuve d'ouverture à la diversité. Même les champs d'intérêt et goûts personnels sont valorisés par les nombreux comités étudiants. Ici, tous les étudiants se complètent et coopèrent pour atteindre un but commun, car les forces des uns et des autres font les forces du groupe!



## ASTUCES POUR DÉVELOPPER MES HABILETÉS INTERCULTURELLES

Saviez-vous que Polytechnique est un des établissements les plus multiculturels du Québec? Plus d'un étudiant sur deux est né à l'extérieur du Canada et environ un étudiant sur quatre est un étudiant international. Polytechnique vous prépare donc à votre future réalité professionnelle! En effet, vous assumerez des responsabilités dans des projets d'ingénierie d'envergure qui feront nécessairement appel à vos habiletés interculturelles puisque, dans notre économie mondialisée, vos collaborateurs proviendront des quatre coins du monde. Voir la page 22 pour connaître des astuces pour prévenir le choc culturel.

### ÉTUDIANT D'ICI

- M'intéresser à l'actualité internationale et en discuter avec mes collègues.
- Collaborer avec des étudiants internationaux dans mes travaux d'équipe.
- Partir à l'étranger en participant aux programmes d'échanges internationaux et de double diplôme ou en m'impliquant dans Poly-Monde, Ingénieurs sans frontières ou le Comité international de projets outre-mer (CIPO).
- Ne pas juger et toujours essayer de comprendre les différences.
- Répondre aux questions d'un nouvel arrivant.
- M'impliquer dans un comité comme PolyCultures ou Poly-Explore.

### ÉTUDIANT D'AILLEURS

- Aller poser des questions aux étudiants d'ici sur Montréal et le Québec, et essayer de nouvelles expériences (nourriture, sports, etc.).
- Écouter la radio, lire les journaux, ou regarder la télévision québécoise.
- Collaborer avec des étudiants québécois et d'autres pays dans mes travaux d'équipe.
- Ne pas juger et toujours essayer de comprendre les différences.
- Partager ma culture d'origine et représenter mon pays lors de la semaine internationale organisée par PolyCultures.

On reconnaît le domaine de l'ingénierie comme étant majoritairement masculin, mais, depuis quelque temps, il s'ouvre à la présence croissante des femmes. Maintenant, dans certains programmes de génie au baccalauréat, le nombre de femmes rejoint le nombre d'hommes!



Toutes nos différences enrichissent Poly.

## SECTION 1 :

# AVANT LE DÉBUT DES COURS

### DANS CETTE SECTION :

- Étape 1 :** Prévoir ses finances
- Étape 2 :** Régulariser ses régimes d'assurance
- Étape 3 :** Trouver un logement
- Étape 4 :** S'installer à Montréal
- Étape 5 :** Évaluer ses aptitudes linguistiques
- Étape 6 :** Confirmer son inscription et son choix de cours
- Étape 7 :** Participer aux activités d'accueil et d'intégration
- Étape 8 :** S'adapter à son nouveau milieu d'études

# Étape 1 :

## Prévoir ses finances

### MON BUDGET

LES FINANCES SONT UN ENJEU CENTRAL DANS LA VIE DES ÉTUDIANTS. RIEN DE MIEUX QUE DE FAIRE UN BUDGET RÉALISTE POUR LIMITER LES SOUCIS FINANCIERS QUI POURRAIENT SURVENIR. SACHEZ QUE BEAUCOUP D'ÉTUDIANTS ONT TENDANCE À MINIMISER LEURS DÉPENSES ET SURESTIMER LEURS REVENUS.

RESSOURCES	Budget mensuel	Budget annuel	Budget pour la durée du programme	
Revenus d'emploi (voir p. 11)	\$	\$	\$	A
Contribution financière des parents ou d'un tiers	\$	\$	\$	B
Bourses et aides financières (non remboursables) (voir p. 10)	\$	\$	\$	C
Épargne	\$	\$	\$	D
Revenus d'intérêts/placements	\$	\$	\$	E
<b>Total des revenus ( A+B+C+D+E )</b>	\$	\$	\$	F
Prêts (remboursables) (voir p. 10)	\$	\$	\$	G
Marges de crédit (voir p. 11)	\$	\$	\$	H
Cartes de crédit	\$	\$	\$	I
<b>Total des ressources disponibles (F+G+H+I)</b>	\$	\$	\$	J
<b>DÉPENSES PERSONNELLES</b>				
Droits de scolarité et droits divers (voir p. 27-28)	\$	\$	\$	K
Livres et fournitures (voir p. 25)	\$	\$	\$	L
Loyer (voir p. 14)	\$	\$	\$	M
Électricité et chauffage (voir p. 16)	\$	\$	\$	N
Transports (voir p. 51)	\$	\$	\$	O
Nourriture et hygiène	\$	\$	\$	P
Assurances et frais de santé (voir p. 12-13)	\$	\$	\$	Q
Télécommunications (téléphone, Internet, câble) (voir p. 16)	\$	\$	\$	R
Loisirs, habillement et imprévus	\$	\$	\$	S
Dépenses pour les enfants (voir p. 45)	\$	\$	\$	T
Remboursement du crédit, paiement des intérêts	\$	\$	\$	U
<b>Total des dépenses récurrentes (K+L+ ... +T+U)</b>	\$	\$	\$	V
Dépenses d'installation/déménagement (1 <sup>re</sup> année seulement)	\$	\$	\$	W
Provision pour partir en programme d'échanges internationaux (voir p. 49)	\$	\$	\$	X
<b>Total des dépenses (V+W+X)</b>	\$	\$	\$	Y
<b>Surplus ou déficit (J-Y)</b>	\$	\$	\$	Z

## TRUCS ET CONSEILS POUR VOS FINANCES

# 1 200 \$

C'est le montant qu'un étudiant célibataire et sans enfant doit prévoir en moyenne par mois pour vivre à Montréal (sans les droits de scolarité).

**Revenus d'emploi** / Travailler pendant ses études peut être intéressant, mais soyez réaliste quant au temps que vous pouvez consacrer au travail sans nuire à vos études, et quant au salaire que vous pouvez obtenir. Par exemple, en travaillant 10 h par semaine à 12 \$ de l'heure, vous amasseriez 120 \$ par semaine, soit 520 \$ par mois ou 6 240 \$ par année. L'été devient l'occasion idéale de renflouer votre portefeuille. Pensez aussi que l'année où vous effectuerez votre stage payé (si votre programme en prévoit un) représentera une rentrée d'argent.

► **Contribution financière des parents** / Discutez avec vos parents et soumettez-leur votre budget, afin de planifier leur contribution à un niveau réaliste pour l'ensemble de vos études. Et si vous vous engagez à rembourser vos proches, cela n'est plus une contribution, c'est un prêt.

► **Épargne** / Utiliserez-vous vos épargnes pour financer vos études? Soyez vigilant, ne dépensez pas tout trop vite!

**Prêts et marges de crédit** / L'argent utilisé à crédit devra être remboursé. Le remboursement des dettes pendant ou après les études peut représenter un défi de taille. Soyez réaliste et vigilant! Notez que la portion de prêts de l'AFE devra également être remboursée à la fin de vos études. Par contre, sachez que les taux d'intérêt sont nuls pendant vos études et très avantageux à la fin de celles-ci. Donc, si vous ne pouvez éviter le crédit, faites des choix avantageux (faibles taux d'intérêt).

► **Cartes de crédit** / Une carte de crédit ne devrait pas représenter une source de financement régulière! À 20 ou 30 % de taux d'intérêt annuel, il faut la réserver aux situations d'urgence. Un budget équilibré devrait voir « zéro » dans cette case.

**N'ATTENDEZ PAS QU'IL SOIT TROP TARD!** Si votre budget est déficitaire ou que votre santé financière vous inquiète, venez rencontrer un conseiller du Service aux étudiants sans tarder!



► **Loyer** / Considérer la colocation pour diminuer vos dépenses, cela peut faire toute la différence.

**Transports** / Vivre sans voiture permet d'alléger votre budget (essence, stationnement, assurance, immatriculation, réparations, amendes, etc.).

► **Nourriture et hygiène** / Pour économiser, il est recommandé de cuisiner plutôt que de manger au restaurant. Préparer plusieurs portions à la fois vous permet d'en congeler quelques-unes et de briser la routine en les décongelant pour de futurs repas.

**Remboursement de crédit** / Commencez-vous vos études avec des dettes? Si oui et que vous devez faire des remboursements mensuels, les versements devraient faire partie des dépenses à prévoir. Notez que les dettes d'études de l'AFE n'ont pas à être remboursées pendant que vous faites des études à temps plein.

► **Dépenses d'installation** / Meubles, frais de déménagement, matériel informatique, frais d'immigration, arrivée de l'étranger (hôtel, repas, etc.), vêtements d'hiver.



► **Provision pour échanges** / Partir à l'étranger pendant les études devient incontournable pour se préparer au marché du travail mondialisé. Poly vous offre cette opportunité, mais vous devez la planifier.

## FAIRE UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AUX ÉTUDES

L'Aide financière aux études (AFE), aussi connue sous le nom de « Programme de prêts et bourses », s'adresse aux citoyens canadiens, aux résidents permanents et aux réfugiés. Pour tout connaître sur les critères d'admissibilité, simuler le calcul d'aide financière que vous pourriez recevoir et préparer votre demande, visitez le [www.afe.gouv.qc.ca](http://www.afe.gouv.qc.ca)

Les étudiants en provenance des autres provinces canadiennes peuvent également s'informer des possibilités de financement pour leurs études au Québec en s'adressant au programme d'aide financière de leur province d'origine.



Pour éviter les délais de traitement de votre demande, remplissez les formulaires dès que possible (au moins deux mois avant la rentrée). Assurez-vous de répondre adéquatement aux questions afin d'optimiser votre calcul et d'éviter les mauvaises surprises.

### Secteur de l'aide financière et des bourses

Si vous avez des questions sur l'Aide financière aux études (AFE) ou sur les concours de bourses, n'hésitez pas à venir rencontrer notre équipe en personne ou à envoyer votre question par courriel.

SEP, bureau C-240, 2<sup>e</sup> étage du Pavillon principal  
Aide financière : [afe@polymtl.ca](mailto:afe@polymtl.ca)  
Concours de bourses : [bourses.sep@polymtl.ca](mailto:bourses.sep@polymtl.ca)



### ÉTUDES SUPÉRIEURES

À la maîtrise recherche ou au doctorat, votre directeur de recherche peut, dans certains cas, vous accorder une aide financière. Les montants suggérés sont de :

- 17 500 \$ par an pour la maîtrise recherche
- 20 000 \$ par an pour le doctorat

Pour en savoir plus, informez-vous auprès de votre directeur ou consultez la page « Coûts des études et aide financière » du site [www.polymtl.ca/futur/es/finances](http://www.polymtl.ca/futur/es/finances)

## BOURSES D'ÉTUDES

Dès votre première année à Polytechnique, une grande variété de bourses d'études sont disponibles. Le secteur de l'aide financière et des bourses vous informe sur les différents concours de bourses ainsi que leurs critères d'admissibilité et de sélection, en plus de vous conseiller dans la préparation de vos dossiers de candidature.

Le répertoire des bourses offertes par Polytechnique et par les organismes externes est disponible au [www.polymtl.ca/bourses](http://www.polymtl.ca/bourses). Consultez-le régulièrement pour tout connaître sur les différentes opportunités de bourses (admission, excellence, soutien financier, implication sociale, recherche, etc.).

### Bourses de recherche

Pour les bourses de recherche offertes par les différents organismes subventionnaires (CRSNG, FRQNT, CRSH, etc.), surveillez les lancements de concours et informez-vous sur les séances d'information en consultant la page [www.polymtl.ca/bourses/recherche](http://www.polymtl.ca/bourses/recherche)

Bourses de recherche : [bourses.recherche@polymtl.ca](mailto:bourses.recherche@polymtl.ca)



Les étudiants internationaux doivent s'assurer, avant de quitter leur pays, de disposer des ressources financières suffisantes pour leurs études. La plupart des bourses qui leur sont offertes sont gérées par les autorités de leur pays d'origine. Toutefois, si des opportunités de bourses se présentent, elles seront affichées sur le site Internet du Secteur de l'aide financière et des bourses.

## TROUVER UN EMPLOI

Travailler peut vous aider à financer vos études ou à acquérir de l'expérience de travail (qui peut être nécessaire à l'obtention d'un stage ou d'un emploi à la fin de vos études). Le Service des stages et emplois (voir p. 60) peut vous fournir des conseils sur la recherche d'emploi. Leur site Web répertorie une multitude de sources d'offres d'emploi : [www.polymtl.ca/sp](http://www.polymtl.ca/sp)

Pendant vos études, il est recommandé de ne pas travailler plus de 15 h/semaine afin de ne pas nuire à vos résultats scolaires. Pour ceux qui souhaitent ne pas s'engager à long terme, sachez que de petits emplois ponctuels ou sur appel peuvent s'avérer une bonne solution.

### Emploi sur le campus

Il est important de noter que les opportunités de travail sur le campus ne sont pas centralisées à un seul endroit et ne sont pas très nombreuses. Pour tenter votre chance, vous devez faire le tour des départements et services avec votre CV.



### Intégration au marché du travail canadien

Pour les nouveaux arrivants au Canada, intégrer le marché du travail ici représente un défi supplémentaire.

Pour maximiser votre employabilité, utilisez les ressources à votre disposition (voir p. 57). De plus, les étudiants internationaux doivent s'assurer d'avoir les autorisations de travail adéquates (voir p. 56).

## MARGE DE CRÉDIT ÉTUDIANTE

Une marge de crédit vous permet d'utiliser des fonds à crédit selon un montant prédéterminé. Les intérêts facturés sont généralement moins élevés que ceux des cartes de crédit. Plusieurs institutions financières offrent des marges étudiantes spécifiques aux étudiants en ingénierie.



Bien que la marge accordée puisse être attrayante (montant alloué élevé), il ne faut pas oublier que l'argent dépensé devra être remboursé en totalité. Avant d'utiliser le crédit, faites l'exercice de calculer le temps de remboursement d'une dette et le montant des versements exigés. Votre décision pourrait avoir un impact considérable sur votre vie pendant plusieurs années!

## OUVRIR UN COMPTE BANCAIRE À MONTRÉAL



Il s'agit d'une étape qui peut être essentielle tout dépendant du temps que vous passerez au Canada! La création d'un compte bancaire est souvent requise pour se trouver un emploi ou un appartement. Sachez que certaines banques offrent la possibilité d'ouvrir un compte en banque avant d'arriver au Canada.

### ÉTAPE 1 :

Comparez les services offerts et les tarifs étudiants de plusieurs institutions.

### ÉTAPE 2 :

Présentez-vous à l'établissement choisi en prenant soin d'apporter les documents suivants : preuve d'une adresse permanente (bail, facture), passeport, permis d'études, lettre d'admission à Polytechnique.

### Comment choisir son institution financière?

- Y a-t-il des services particuliers pour les étudiants? Pour les ingénieurs?
- Y a-t-il une succursale près du campus?
- Est-ce que les transactions (retrait, dépôt, transfert, etc.) sont facturées?
- Y a-t-il des frais pour utiliser un guichet automatique d'une autre institution financière?
- Est-il possible de payer les factures sur le site Internet de l'institution bancaire?
- Combien de temps un chèque peut-il être retenu avant de pouvoir récupérer l'argent?
- Y a-t-il une entente internationale avec ma banque d'origine?
- Est-ce que les virements de l'étranger sont gratuits?

## VOCABULAIRE D'ICI

**Carte de débit Interac (ou carte de guichet)** : permet de faire des retraits et des dépôts, et de payer dans les commerces à partir de vos comptes chèques et d'épargne.

**Carte de crédit** : sert à « payer à crédit », c'est-à-dire en empruntant de l'argent. Taux d'intérêt pouvant atteindre 30 % (ex. : Visa, MasterCard, carte de crédit des grandes surfaces).

**Carte bleue** : n'existe pas au Québec.

Pour plus d'informations, consultez : [www.polymtl.ca/etudiants-internationaux](http://www.polymtl.ca/etudiants-internationaux) - rubrique « Vie quotidienne au Québec »

# Étape 2 :

## Régulariser ses régimes d'assurance

### SANTÉ ÉTUDIANTE

Votre inscription au régime de santé étudiante (soins dentaires et de santé) est automatique. Les étudiants internationaux sont inscrits seulement au volet dentaire de cette assurance. Seuls ceux qui sont admissibles à l'assurance maladie de la RAMQ (voir le point A des catégories d'exemption sur la page suivante) peuvent demander à être couverts pour le volet « Santé ».

Les frais sont ajoutés à vos droits de scolarité sur votre relevé de compte. Si vous le désirez, vous pouvez vous retirer, en faisant la demande, par Internet, avant les dates suivantes :

**Automne** → Date à venir

**Hiver et été** → Date à venir

[www.santeetudiante.com](http://www.santeetudiante.com) 



Avant de vous retirer, assurez-vous d'être en mesure de faire face aux imprévus. Les factures de soins dentaires peuvent être très élevées.



### RAMQ

L'assurance maladie au Québec est un système public appelé RAMQ (Régie de l'assurance maladie du Québec). Pour y avoir accès, il faut être citoyen canadien ou résident permanent. Les résidents temporaires n'y ont pas accès, sauf exception (voir p. 13)

[www.ramq.gouv.qc.ca](http://www.ramq.gouv.qc.ca)

### ASSURANCE ACCIDENT POUR TOUS LES ÉTUDIANTS

En tant qu'étudiant inscrit à un programme d'études à temps partiel ou à temps plein, vous êtes automatiquement inscrit à une assurance accident. Pour les étudiants internationaux, cette assurance est supplémentaire à l'assurance maladie obligatoire. Pour plus d'informations sur la couverture d'assurance et les conditions préalables, consultez le site de la compagnie d'assurance au [ia.ca/mon-assurance-collective](http://ia.ca/mon-assurance-collective) en sélectionnant la rubrique intitulée « Accigroupe ».



### ASSURANCE MALADIE POUR ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX (OBLIGATOIRE)

La loi québécoise impose que tous les ressortissants étrangers sur son territoire soient couverts par une assurance maladie adéquate. Par défaut, tous les étudiants internationaux sont automatiquement inscrits au régime d'assurance santé et hospitalisation des étudiants étrangers (ASHEE). Cette assurance est obligatoire, à moins de pouvoir bénéficier d'une exemption (voir p. 13). Elle couvre l'étudiant seulement. Si vous êtes accompagné de personnes à charge, vous devez contracter une assurance maladie séparée pour les autres membres de votre famille.

#### ASHEE

Trimestre d'arrivée	Automne 2017	Hiver 2018	Été 2018
Prime d'assurance	972 \$* ajoutés aux droits de scolarité	648 \$* ajoutés aux droits de scolarité	324 \$* ajoutés aux droits de scolarité
Période de couverture	du 15 août 2017 au 31 août 2018	du 15 décembre 2017 au 31 août 2018	du 15 avril 2018 au 31 août 2018
Soins couverts	Consultations médicales (généralistes et spécialistes), hospitalisations, médicaments sur ordonnance.		
Soins non couverts	Soins dentaires**, lunettes		

\* Les montants des primes d'assurance sont sujets à changement.

\*\* Ces derniers peuvent être couverts par le régime étudiant des soins dentaires (voir la rubrique « Santé étudiante »).



## ASSURANCE MALADIE POUR ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX (suite)

### Comment ça fonctionne?

Vous serez inscrit automatiquement au régime d'assurance et vous payerez les droits d'assurance en même temps que vos droits de scolarité.

Vous recevrez un courriel du Registrariat, environ un mois après le début des cours, qui vous invitera à récupérer votre carte. Si vous devez vous présenter dans une clinique ou à l'hôpital avant de recevoir votre carte, le Registrariat émettra une attestation provisoire.

### Exemptions au régime d'ASHEE

Certains étudiants peuvent être exemptés de ce régime d'assurance collective. Si vous ne déposez pas votre preuve d'exemption au Registrariat avant la date limite, les frais vous seront facturés et vous devrez les acquitter. Les dates limites pour faire une demande d'exemption sont les suivantes :

**Automne** > 11 septembre 2017

**Hiver** > 19 janvier 2018

**Été** > 11 mai 2018

Pour connaître les conditions et les démarches à entreprendre pour se prévaloir de chaque catégorie d'exemption, consultez le site web des étudiants internationaux : [www.polymtl.ca/etudiants-internationaux](http://www.polymtl.ca/etudiants-internationaux) - rubrique « Santé et assurances »



**ATTENTION!** Les étudiants en échange et les étudiants internationaux doivent déposer leur demande d'exemption aux guichets A-201 du Registrariat. Vous devez déposer de nouveaux documents d'exemption pour chaque trimestre où vous êtes inscrits si les vôtres ne couvrent pas tout votre programme d'études.

### Les catégories admissibles à une exemption sont les suivantes :

- A. Étudiants admissibles à la RAMQ
  - a. en vertu d'une entente de sécurité sociale (Belgique, Danemark, Finlande, France, Grèce, Luxembourg, Norvège, Portugal, Roumanie et Suède),
  - b. en vertu de l'emploi que vous-même ou vos parents occupent au Québec au sein d'une organisation internationale reconnue par le gouvernement du Québec,
  - c. en vertu d'une demande de résidence permanente en traitement après avoir été sélectionné par le Québec;
  - d. en vertu de votre statut de personne à charge d'un parent ou conjoint travailleur temporaire au Québec.
- B. Étudiants bénéficiaires d'un régime d'assurance maladie provincial ou fédéral canadien
  - a. étudiants bénéficiaires d'un régime d'assurance maladie d'une autre province,
  - b. étudiants demandeurs d'asile (revendicateurs du statut de réfugié),
  - c. étudiants reconnus comme réfugiés.
- C. Étudiants titulaires d'une bourse comprenant une couverture médicale.
- D. Étudiants détenteurs d'une carte diplomatique.
- E. Étudiants dont le parent ou le conjoint travaille pour une organisation internationale.
- F. Étudiants en rédaction de mémoire ou de thèse résidant à l'étranger.

# Étape 3 :

## Trouver un logement



Pour bien orienter votre recherche afin de trouver le logement idéal, il est important de vous poser les bonnes questions. Vous serez ensuite en mesure de définir les critères de l'appartement qui correspond à vos besoins et à votre situation.

### Les questions à se poser :

- Quel est mon budget alloué au logement? (voir p. 8)
- Est-ce que je veux habiter seul ou en colocation?
- Quelle serait la durée idéale du trajet pour me rendre sur le campus?
- Quel quartier correspond à mon style de vie et à mon budget?
- Qu'est-ce que je désire avoir à proximité de mon logement (supermarchés, pharmacies, commerces, parcs, centres sportifs, etc.)?

Bien sûr, certaines contraintes vous empêcheront de trouver un appartement qui répond à tous vos critères. C'est pourquoi il est essentiel d'évaluer ce qui est le plus important pour vous.



Le temps que vous passez à vous déplacer, c'est du temps que vous n'avez pas pour étudier, socialiser, faire du sport, etc. Vous pouvez évaluer le temps requis en transport en commun grâce au mode itinéraire de Google Maps. Habiter à moins de 30 minutes de Polytechnique peut favoriser votre réussite.

### LA COLOCATION OU HABITER SEUL

La colocation est très répandue à Montréal, surtout chez les étudiants. Le montant du loyer en colocation peut varier entre 350 \$ et 600 \$ par mois (meublé, téléphone, électricité, chauffage compris). Habiter seul à Montréal coûte environ de 700 \$ à 900 \$ par mois, et il y a très peu de studios dans les environs de Polytechnique.

Pourquoi opter pour la colocation?

- Pour faire de nouvelles rencontres
- Pour faire des économies sur les coûts mensuels
- Parce que les coûts d'installation sont alors minimes
- Parce que ce sont les offres les plus répandues
- Parce qu'elle permet d'avoir plus d'espace

### RÉSIDENCES UNIVERSITAIRES

Les Résidences de l'Université de Montréal offrent aux étudiants la possibilité de se loger sur le campus. Des studios pour une ou deux personnes sont mis à la disposition des étudiants. En revanche, les places sont très limitées et mieux vaut réserver tôt (dès le 1<sup>er</sup> mars).

[www.residences-etu.ca](http://www.residences-etu.ca)

### LOGEMENT TEMPORAIRE

Afin d'éviter les mauvaises surprises, nous vous conseillons de réserver un logement temporaire pour votre première semaine à Montréal et d'attendre votre arrivée pour réserver un logement définitif.

[www.polymtl.ca/logement/logementsTemporaires.php](http://www.polymtl.ca/logement/logementsTemporaires.php)



## COMMENT CHERCHER?

Les principales méthodes de recherche sont les annonces en ligne et les journaux, ainsi que la prospection dans les rues (panneaux « à louer » sur les fenêtres).

### Banque de logement de Polytechnique

Si vous cherchez un logement ou si vous voulez afficher une offre de logement ou de colocation, il existe une banque de logement informatisée, réservée aux étudiants de Polytechnique, à l'adresse [www.polymtl.ca/logement](http://www.polymtl.ca/logement)

#### Petites annonces

- [montreal.kijiji.ca](http://montreal.kijiji.ca)
- [www.lespac.com](http://www.lespac.com)
- [montreal.fr.craigslist.ca](http://montreal.fr.craigslist.ca)

#### Carte interactive

- [mapliv.com](http://mapliv.com)

#### Journaux locaux

- Voir : [www.cherchetrouve.ca](http://www.cherchetrouve.ca)
- Le Journal de Montréal : [petitesannonces.journaldemontreal.com](http://petitesannonces.journaldemontreal.com)

#### Pour trouver des colocataires

- [ca.easyroommate.com](http://ca.easyroommate.com)



**ATTENTION!** Signer un bail (contrat de location) est un engagement définitif au Québec, qui ne peut être rompu avant terme. Les baux sont généralement d'une durée d'un an. Avant de vous engager, soyez certain que le logement vous convient!

## DES ATELIERS POUR VOUS AIDER

Lors des activités de la rentrée, des salles avec ordinateurs sont à votre disposition pour effectuer vos recherches, et au besoin des étudiants de Poly sont disponibles pour vous aider. Plusieurs ateliers sont également offerts. Pour connaître toutes les dates, téléchargez le programme des activités d'accueil disponible sur le site de la rentrée à [www.polymtl.ca/rentrée](http://www.polymtl.ca/rentrée)

Dès votre arrivée à Polytechnique, deux ateliers sont mis à votre disposition pour vous aider à trouver un logement :

- **Atelier : La recherche efficace de logement à Montréal**
- **Atelier : S'installer à Montréal**

Pour plus d'informations, référez-vous aux activités de la rentrée, disponibles sur le site web : [www.polymtl.ca/rentrée](http://www.polymtl.ca/rentrée)

#### Besoin de plus d'information?

Consultez le site Internet :  
[www.polymtl.ca/etudiants-internationaux/logement](http://www.polymtl.ca/etudiants-internationaux/logement)



# Étape 4 :

## S'installer à Montréal

### J'AI TROUVÉ MON LOGEMENT! QUOI FAIRE?

#### 1. Vérifier les coûts d'électricité et de chauffage

Avant de louer un appartement, vérifiez qui payera la facture d'électricité et de chauffage. Demandez au propriétaire si elle est comprise dans le coût du logement. Pour ouvrir un compte, ou obtenir l'historique de facturation d'un logement particulier, adressez-vous à Hydro-Québec ([www.hydroquebec.com](http://www.hydroquebec.com)).

#### 2. Assurer son logement

Ce n'est pas obligatoire, mais c'est indispensable! Toutes les banques proposent des assurances logement et ce n'est pas très cher. Demandez aussi à vos colocataires s'ils ont déjà une assurance pour le logement.

#### 3. Installer Internet et un téléphone (fixe)

Une ligne de téléphone fixe comprend normalement les appels locaux illimités. La consommation de bande passante des accès Internet est généralement limitée en giga-octets.

#### 4. Se meubler

IKEA est un bon endroit pour trouver des meubles et articles de maison neufs. Pour des meubles usagés, pensez aux petites annonces sur le web : sur le site *Kijiji* par exemple. De plus, au Québec, les gens qui désirent se débarrasser de meubles usagés les laissent sur le trottoir. Soyez alerte!



**Attention aux punaises de lit!** Ne pas récupérer les matelas, et être très vigilants avec les fauteuils recouverts de tissu.

Pour connaître vos droits et ceux de votre propriétaire, consultez le site Web de la Régie du logement au [www.rdl.gouv.qc.ca](http://www.rdl.gouv.qc.ca)

#### ATELIER : S'INSTALLER À MONTRÉAL

Nouveau à Montréal? Obtenez tous nos conseils pour profiter au maximum et à moindre coût de vos études à Montréal. Thèmes abordés : transports, meubles, téléphone, Internet, santé, nourriture, banques, budget, sports et loisirs.

Pour connaître les dates de l'atelier, visitez le site de la rentrée au [www.polymtl.ca/rentrée](http://www.polymtl.ca/rentrée)

# Étape 5 :

## Évaluer ses aptitudes linguistiques

### FRANÇAIS

Le français est la langue officielle du Québec et sa maîtrise est indispensable à votre réussite académique, à votre intégration à la société québécoise et à votre employabilité pour votre stage et à la fin de vos études. Ne sous-estimez pas le besoin de bien le maîtriser! Polytechnique offre tous ses cours en français (certains cours aux cycles supérieurs peuvent être offerts en anglais). La plupart des travaux et examens doivent être rédigés en français. Sa maîtrise est considérée dans l'évaluation. Nous suggérons à un étudiant ayant des difficultés en français de considérer l'option de suivre des cours de mise à niveau. Les cours de français ne sont généralement pas soumis aux frais majorés (voir p.28).

#### Examen de rédaction complémentaire

##### Étudiants réguliers au baccalauréat

Au cours de votre premier trimestre à Polytechnique Montréal, vous serez convoqué à un examen de rédaction complémentaire. Néanmoins, si vous avez obtenu un grade universitaire d'une université francophone du Canada ou si vous êtes un candidat issu d'un CÉGEP francophone du Québec, vous êtes exempté de la rédaction complémentaire. Pour connaître la liste des pays reconnus par Polytechnique Montréal comme ayant un système d'enseignement entièrement francophone et pour en savoir davantage sur l'examen de rédaction complémentaire, consultez le site web suivant :

[www.polymtl.ca/admission/baccalaureat-formation-dingenieur/conditions-dadmission-au-baccalaureat/2-diplomes-non-quebecois](http://www.polymtl.ca/admission/baccalaureat-formation-dingenieur/conditions-dadmission-au-baccalaureat/2-diplomes-non-quebecois) - rubrique « Exigences linguistiques »

### ANGLAIS

La littérature de l'ingénierie en Amérique du Nord est majoritairement anglophone. Des bases en anglais constituent un atout majeur pour lire certains manuels de cours et pour accéder aux travaux de recherche publiés dans votre domaine.

Consultez les propositions de formations linguistiques offertes aux cycles supérieurs selon votre niveau de maîtrise de la langue française et anglaise :

[www.polymtl.ca/es/integration/linguistique](http://www.polymtl.ca/es/integration/linguistique)

### AUTRES LANGUES

Le domaine de l'ingénierie est hautement internationalisé et la maîtrise d'autres langues est un atout majeur pour vous démarquer. N'hésitez pas à bonifier votre formation en génie en suivant des cours de langues et pensez déjà à la possibilité d'immersion linguistique que le Programme d'échanges vous offre.

### S'INSCRIRE À DES COURS DE LANGUES

Si vos aptitudes linguistiques entravent votre réussite, modifiez votre choix de cours afin d'y inclure des cours de langues. Les crédits de ces cours seront comptabilisés dans le nombre de crédits de chaque trimestre (statut temps plein/temps partiel), mais pas dans votre moyenne cumulative. Si vous prévoyez suivre des cours d'appoint, vérifiez les modalités pour modifier votre horaire (voir p. 29). Les cours de français et d'anglais sont offerts à Poly et à l'Université de Montréal. Les cours d'autres langues sont offerts à l'Université de Montréal. Pour avoir accès aux cours de langues de l'Université de Montréal, vous devez passer les tests de classement avant le début des cours et compléter une demande d'autorisation d'études hors établissement sur le site de la Bureau de coopération universitaire, et ce, le plus rapidement possible, car les places dans ces cours sont limitées.

Pour en savoir plus, consultez :

[ecoledelangues.umontreal.ca/accueil](http://ecoledelangues.umontreal.ca/accueil)



Les étudiants en échange de courte durée (un trimestre ou un an) ne devront pas payer de droits de scolarité pour les cours de langues hors établissement (sauf exception). Il est de la responsabilité des étudiants en échange de bien vérifier auprès de leur établissement d'origine que le cours de langue sera reconnu dans leur contrat d'études.

## Étape 6 :

# Confirmer son inscription et son choix de cours

Un avis vous sera transmis à votre adresse courriel de Polytechnique, pour vous inviter à confirmer votre inscription durant les périodes prévues au calendrier universitaire :

**Automne** > Du 10 août au 11 septembre 2017

**Hiver** > Du 13 au 21 décembre 2017  
et du 4 au 19 janvier 2018

**Eté court** > Du 11 avril au 11 mai 2018

**Eté long** > Du 11 avril au 18 mai 2018

Pour plus d'informations, consultez le site web suivant :  
[www.polymtl.ca/registrarariat](http://www.polymtl.ca/registrarariat) - rubrique « Inscription »

## GÉNÉRATEUR D'HORAIRE

Outil indispensable lorsque vous voulez modifier votre choix de cours, le générateur d'horaire vous permet de simuler tous les horaires possibles selon des critères établis. Deux outils ont été mis en place pour vous :

[www.horaires.aep.polymtl.ca](http://www.horaires.aep.polymtl.ca)

[www.polyhoraires.com/etudiants](http://www.polyhoraires.com/etudiants)

## PLAN TRIENNIAL

C'est le tableau qui vous indique quels cours sont prévus chaque trimestre pour les trois prochaines années. Consultez :  
[www.polymtl.ca/registrarariat](http://www.polymtl.ca/registrarariat)  
rubrique « Cours et programmes » / « Plans triennaux »

## BACCALAURÉAT - HORAIRE PERSONNEL

Après avoir confirmé votre inscription à partir du 10 août 2017, vous recevez votre horaire personnel de cours. Pour établir la stratégie de votre projet d'études (choix de cours, modification du choix de cours, abandon de cours, nombre de crédits requis, etc.), voir la page 29 ou la page web suivante :

[www.polymtl.ca/registrarariat](http://www.polymtl.ca/registrarariat) - rubrique « Choix et modification de cours » / « Baccalauréat »

## PROGRAMMES DE PERFECTIONNEMENT EN INGÉNIERIE DES DIPLÔMÉS EN GÉNIE DE L'ÉTRANGER (CEIPI, PCIPI)

Toute l'information nécessaire pour compléter votre inscription, votre plan d'études et votre choix de cours se trouve sur le site web du Registrariat :

[www.polymtl.ca/registrarariat](http://www.polymtl.ca/registrarariat) - rubrique « Inscription » / « Choix et modification de cours » / « Diplômés en génie de l'étranger »

## POUR LES ÉTUDIANTS AU CERTIFICAT\*

Après avoir confirmé votre inscription, vous devez faire directement votre choix de cours dans votre dossier étudiant sur le Web, durant les périodes visées. Toute l'information nécessaire pour choisir vos cours conformément à votre programme se trouve sur le site web du Registrariat :

[www.polymtl.ca/registrarariat](http://www.polymtl.ca/registrarariat) - rubrique « Inscription » / « Choix et modification de cours » / « Certificat »



## POUR LES ÉTUDIANTS EN ÉCHANGE ET EN TRIMESTRE D'INTÉGRATION À LA MAÎTRISE

Les cours indiqués à l'annexe de votre lettre d'admission ont été confirmés pour le trimestre visé, c'est-à-dire qu'une place vous a été réservée dans ces cours. Votre horaire personnel figurera dans votre dossier étudiant en ligne (voir p.25).

Si vous constatez des conflits d'horaire ou que vous n'êtes pas satisfaits avec les cours apparaissant à votre horaire, vous pourrez compléter vous-même votre choix de cours ou le modifier pendant la période dédiée à cet effet, au début de chaque trimestre (voir p. 29), dans votre dossier étudiant en ligne.



Pour vous guider dans d'éventuelles modifications de votre choix de cours, référez-vous au Guide pour le choix de cours des étudiants en échange ou au Guide pour le programme de double diplôme, disponible sous : [www.polymtl.ca/etudiants-internationaux/etudiants-en-echange/choix-de-cours-pour-le-premier-trimestre](http://www.polymtl.ca/etudiants-internationaux/etudiants-en-echange/choix-de-cours-pour-le-premier-trimestre)

Des conseils à ce sujet seront aussi donnés lors de la journée d'orientation pour les nouveaux étudiants internationaux.

### Évitez les mauvaises surprises!

Si vous modifiez votre choix de cours, attention car le dossier étudiant ne bloquera pas automatiquement les cours non accessibles. Vous serez par contre désinscrit par la suite, et ce, sans préavis.

# POUR LES ÉTUDIANTS AUX CYCLES SUPÉRIEURS

## Compléter votre plan d'études

La description détaillée de votre programme est disponible sur le site [www.polymtl.ca/etudes/cs](http://www.polymtl.ca/etudes/cs). Si vous êtes inscrit à un programme de DESS ou de maîtrise professionnelle, présentez-vous au secrétariat de votre département pour rencontrer l'agent aux dossiers étudiants ou le coordonnateur des programmes d'études supérieures (CPÉS), qui vous aidera à compléter votre plan d'études. Si vous êtes inscrit à un programme de maîtrise recherche ou de doctorat, prenez d'abord rendez-vous avec votre directeur de recherche.

## Votre premier choix de cours

Vous devrez effectuer votre choix de cours par Internet durant la période prévue au calendrier académique (voir p. 29), en accédant à votre dossier étudiant en ligne (voir p. 25). Les cours enregistrés par le dossier étudiant seront considérés comme « hors programme » jusqu'au dépôt de votre plan d'études au Registrariat (au plus tard avant le dernier jour de la période de modification de choix de cours). Pour avoir accès à votre dossier étudiant, vous devez auparavant avoir récupéré votre code d'accès informatique (voir p. 25). Les trimestres subséquents, vous devrez effectuer vos choix de cours par le biais du dossier étudiant. Vous recevrez alors les renseignements nécessaires par l'entremise de votre adresse de courrier électronique de Polytechnique. Pour plus d'informations, consultez le site web [www.polymtl.ca/registrarat](http://www.polymtl.ca/registrarat) - rubrique « Choix et modification de cours » / « Études supérieures ».

## FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES OBLIGATOIRES

### Formation santé-sécurité (pour tous les programmes)

- SST6000 - Atelier de formation santé-sécurité

Cette formation générale est obligatoire pour tous les nouveaux étudiants des cycles supérieurs inscrits à un programme. Elle sera mise à votre choix de cours automatiquement. Elle est obligatoire dès le premier trimestre d'inscription. Elle paraîtra à votre relevé de notes, ne sera pas créditee, mais devra être réussie.

Pour connaître les dates et salles de l'atelier, consultez le site Web [www.polymtl.ca/sst/Formations/AtelierSST.php](http://www.polymtl.ca/sst/Formations/AtelierSST.php)

### Formations santé-sécurité selon votre spécialisation

En plus de la formation générale, d'autres formations complémentaires, reliées aux risques spécifiques de votre domaine de spécialisation, sont offertes :

- Formation en biosécurité
- Formation en sécurité des lasers
- Formation en sécurité des machines
- Formation sur la radioprotection
- Formation sur le SIMDUT (matières dangereuses)

Vous trouverez la liste des formations complémentaires à [www.polymtl.ca/sst/Formations](http://www.polymtl.ca/sst/Formations)

Finalement, une formation supplémentaire pourrait être nécessaire pour effectuer des travaux dans certains laboratoires. À ce sujet, consultez le responsable de votre labo.

Plus d'information sur la Politique de sécurité dans les laboratoires : [www.polymtl.ca/sg/docs\\_officiels/1310gss.htm](http://www.polymtl.ca/sg/docs_officiels/1310gss.htm)

### Formation obligatoire à la maîtrise recherche

- ING6900 Méthodes de recherche (1 cr.)

Ce cours obligatoire doit être suivi au plus tard au 3<sup>e</sup> trimestre suivant votre première inscription.

### Ateliers complémentaires à la formation doctorale (obligatoires)

Tous les étudiants inscrits au doctorat doivent avoir complété les quatre premiers ateliers complémentaires à la formation doctorale avant la fin du 4<sup>e</sup> trimestre suivant la première inscription à un programme de doctorat :

- CAP7001 Réussir au doctorat (1 cr.)
- CAP7005 Traitement de l'information scientifique et technique (1 cr.)
- CAP7010 La créativité à votre portée (1 cr.)
- CAP7015 Conduire un projet de recherche (1 cr.)

Ces ateliers font partie du programme de formation complémentaire au doctorat, qui consiste en une série d'ateliers visant à enrichir la formation du doctorant dans ses compétences hors discipline. L'atelier CAP7001 sera mis à votre choix de cours automatiquement à votre premier trimestre d'inscription. Outre l'acquisition des quatre crédits obligatoires, l'étudiant est libre de s'inscrire à d'autres ateliers selon les besoins de son parcours.

[www.polymtl.ca/es/ateliersdoctorat](http://www.polymtl.ca/es/ateliersdoctorat)

# Étape 7 :

## Participer aux activités d'accueil et d'intégration

### POUR TOUT SAVOIR :

#### Site de la rentrée

Vous trouverez sur ce site dédié à la rentrée scolaire l'information dont vous avez besoin pour amorcer le trimestre du bon pied et découvrir l'ensemble des activités planifiées pour vous.

[www.polymtl.ca/rentrée](http://www.polymtl.ca/rentrée)

#### Programme des activités d'accueil

Téléchargez ce document sur le site de la rentrée pour identifier les activités obligatoires et au choix auxquelles vous devez participer. Faites ensuite votre calendrier personnalisé!

#### Kiosques Info-reentrée

N'hésitez pas à venir rencontrer les membres de l'équipe d'accueil aux kiosques pour poser vos questions.

### ACCUEIL DES NOUVEAUX ÉTUDIANTS

Il s'agit d'une journée remplie d'information sur votre programme d'études et le fonctionnement général de Polytechnique. Après la présentation à l'amphithéâtre, vous serez regroupés par spécialité de génie et pris en charge par vos départements respectifs. Une journée essentielle pour partir du bon pied!

#### Baccalauréat

**Automne :** 22 et 23 août 2017  
(les étudiants sont regroupés par spécialité et doivent se présenter à la journée déterminée pour leur génie)

**Hiver :** 4 janvier 2018

#### Certificat\*

Il n'y a pas d'activités d'accueil prévues au certificat.

Pour une demande d'information :

514-340-4724

[registraire-certificats@polymtl.ca](mailto:registraire-certificats@polymtl.ca)



### JOURNÉE D'ORIENTATION POUR LES NOUVEAUX ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX

Cette activité obligatoire est destinée à tous les étudiants qui arrivent de l'étranger. Y seront présentées les démarches administratives spécifiques aux étudiants internationaux ainsi que des conseils pour favoriser la réussite et l'intégration.

Les dates et les liens vers l'inscription sont disponibles sur le site de la rentrée.



\* Incluant les étudiants au microprogramme de 1<sup>er</sup> cycle



Nous avons observé une très forte corrélation entre la réussite à Polytechnique et la force du réseau des étudiants. Les activités d'accueil et d'intégration sont des opportunités privilégiées pour rencontrer des collègues et entamer des relations qui vous suivront tout au long de vos études et bien après.

## ACTIVITÉS D'INTÉGRATION

Il y a plus de 2000 nouveaux étudiants par année et les activités d'intégration visent à favoriser votre transition à Polytechnique. Vous êtes ici pour étudier, mais aussi pour tisser des liens et faire des rencontres qui vous suivront personnellement et professionnellement à jamais.

### Programme d'intégration des nouveaux étudiants de Polytechnique (PINEP)

Les activités du PINEP sont dédiées aux nouveaux étudiants du baccalauréat et en échange. [www.pinep.aep.polymtl.ca](http://www.pinep.aep.polymtl.ca)

### Semaine d'intégration de Poly-Party

C'est sous la forme d'une compétition amicale entre les différents programmes de génie que les activités de cette semaine d'intégration sont organisées. Chaque événement rapporte des points et les gagnants sont révélés lors du party de fin d'intégration! [www.polyparty.polymtl.ca](http://www.polyparty.polymtl.ca)

### Activités internationales (Polycultures et PolyExplore)

Une occasion pour les étudiants québécois et d'ailleurs de se faire un réseau d'amis international et de participer à des activités culturelles et sociales leur permettant d'apprendre sur le Québec et les autres cultures présentes à Poly.

### Étudiants aux cycles supérieurs

Lors de votre journée d'accueil des nouveaux étudiants, un repas (méchoui ou brunch) est organisé par votre association étudiante (AÉCSP, voir p.47). Vous aurez la chance d'échanger avec des collègues étudiants, des professeurs et du personnel de votre programme ainsi que des représentants de votre association.



**SURVEILLEZ LE PROGRAMME DES ACTIVITÉS D'ACCUEIL  
POUR CONNAÎTRE LES DATES DE CES ACTIVITÉS.**



# Étape 8 :

## S'adapter à son nouveau milieu d'études



### PRÉVENIR LE CHOC CULTUREL

S'adapter à d'autres cultures n'est pas une mince affaire, c'est pourquoi nous vous donnons quelques conseils pour apprendre à apprivoiser la différence et réussir à profiter au maximum de cette opportunité!

#### 1. Apprendre à reconnaître le choc culturel

Le choc culturel est une réaction humaine normale aux situations de différences culturelles. La plupart des étudiants qui le vivent éprouvent différents symptômes (psychologiques et physiques) tels que de l'ennui, l'isolement, la colère, la tristesse, la fatigue et des difficultés à se concentrer.

#### 2. Apprivoiser le choc culturel

Le meilleur moyen de lutter contre les différents effets du choc culturel consiste probablement à faire un effort conscient pour s'adapter à la culture d'accueil. Pour les nouveaux arrivants :

- › Apprenez les règles de vie du pays d'accueil, soyez curieux!
- › Prenez soin de vous et installez-vous bien.
- › Parlez, partagez, découvrez, évadez-vous, déchargez le stress et profitez de votre séjour au Québec!

#### 3. Se mettre dans des conditions interculturellement gagnantes

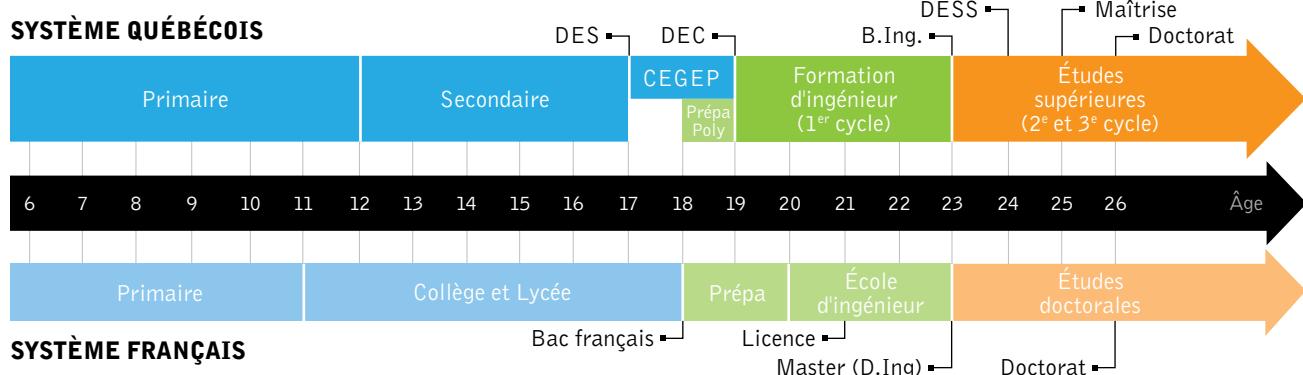
Ne jugez pas! Prenez du recul, restez humble et ouvert aux différences, posez-vous des questions sans porter de jugement (voir p. 6) et partagez votre expérience avec vos proches.

#### 4. En cas de conflit interculturel, prendre les moyens pour l'apaiser

Quelques trucs en vrac : parlez de vos frustrations et incompréhensions, faites quelque chose qui vous est familier, gardez votre sens de l'humour et votre optimisme en tout temps! Si vous craignez que la situation devienne intolérable, n'hésitez pas à venir en discuter au Service aux étudiants : [www.polymtl.ca/sep](http://www.polymtl.ca/sep)

### COMPRENDRE LE SYSTÈME D'ÉDUCATION

La plupart des systèmes d'éducation francophones européens et africains sont inspirés du système français, qui diffère quelque peu du système québécois. En voici une comparaison :





## DANS CETTE SECTION :

- Étape 1 :** Les premiers pas
  - › Casier
  - › Carte d'identité pour étudiant
  - › Code de conduite
  - › Espace de travail pour les étudiants aux cycles supérieurs
  - › Carte OPUS ( métro-bus)
  - › Agenda étudiant
  - › Carte de membre Coopoly
  - › Manuels de cours
  - › Code d'accès informatique
  - › Dossier étudiant
  - › Courriel de Polytechnique
  - › Bibliothèque numérique
  - › Moodle : vos cours
  - › Réseau sans fil
  - › Photocopies et impressions
  - › Calculatrice
- Étape 2 :** Payer ses droits de scolarité et ses droits divers
- Étape 3 :** Établir la stratégie de son projet d'études
  - › Choix de cours, abandon de cours
  - › Nombre de crédits requis
  - › Équivalence, préalables et corequis
- Spécificités par programme**

## SECTION 2 :

# LES PREMIERS JOURS



# Étape 1 :

## Les premiers pas

### CASIER

Un casier peut être très utile en hiver pour déposer manteau, bottes et autres effets personnels. Un casier doit être partagé par deux étudiants : votre partenaire peut être un ami ou un nouveau collègue, mais vous devez vous présenter ensemble. Si vous n'avez personne, présentez-vous seul et ils vous jumelleront avec un autre étudiant.

**Automne** › le 28 et 29 août 2017, 9 h 30 à 16 h

**Hiver** › le 8 janvier 2018, 10 h à 14 h  
à l'Atrium (3<sup>e</sup> étage, pavillons Lassonde)

**Eté** › Local C-337

### CARTE D'IDENTITÉ POUR ÉTUDIANT

Cette carte est exigée dans plusieurs services de Polytechnique et lors des examens; elle permet aussi l'accès à la Bibliothèque Louise-Lalonde-Lamarre et à l'École en dehors des heures normales d'ouverture.

**Automne** › 28 août, 29 août et 7 septembre, de 8 h à 15 h  
› 30 août, 5 et 6 septembre, de 12 h à 19 h

Vitrine étudiante (2<sup>e</sup> étage, pavillon principal)

**Hiver** › 4 janvier, de 8 h à 15 h  
5 et 9 janvier, de 12 h à 19 h

Local C-234.1 (2<sup>e</sup> étage, pavillon principal)

**Eté** › Local C-234.1

Sur chaque carte d'identité, une date d'expiration est inscrite. Il faut revalider la carte d'identité au poste de sûreté du pavillon principal (A-100, ouvert en tout temps) lorsqu'elle est expirée.

### CODE DE CONDUITE

La signature du code de conduite est obligatoire. Il vous permet de prendre connaissance des politiques et règlements et de vous engager à en respecter les conditions. Le formulaire est disponible à l'adresse : [www.polymtl.ca/conduite](http://www.polymtl.ca/conduite). Vous devez remettre une copie signée (qui sera conservée dans votre dossier étudiant) au Registrariat avant le :

**Automne** › 30 septembre 2017

**Hiver** › 31 janvier 2018

**Eté** › 31 mai 2018

### ESPACE DE TRAVAIL POUR LES ÉTUDIANTS AUX CYCLES SUPÉRIEURS

Chaque département gère ses locaux. Informez-vous auprès du secrétariat des études supérieures de votre département pour connaître la politique d'attribution des espaces de travail.

### CARTE OPUS (MÉTRO-BUS)

La carte OPUS peut contenir tous les titres de transport de la Société de transport de Montréal (STM) et des autres autorités organisatrices de transport (RTL, STL, AMT, etc.). Pour bénéficier du tarif étudiant, il faut une carte OPUS étudiante, qui comporte une photo.

Conditions de la Carte OPUS au tarif étudiant :

- Être inscrit à temps plein
- À partir du 1<sup>er</sup> septembre 2017, il n'y aura plus de limite d'âge pour bénéficier du tarif réduit étudiant

**Automne** › 28 et 29 août 2017, 9 h à 18 h

à l'Atrium (3<sup>e</sup> étage, pavillons Lassonde)

En dehors de ces dates, vous devez vous rendre au Studio photo de la STM, dans la Gare d'autocars de Montréal, métro Berri-UQAM (1717, rue Berri).

### Documents à apporter :

- Preuve de fréquentation scolaire (disponible à partir de votre dossier étudiant) ou sur votre support électronique [www.polymtl.ca/registraritat](http://www.polymtl.ca/registraritat) rubrique « Documents officiels » / « Attestation de fréquentation scolaire »
  - Preuve d'âge (carte d'identité ou passeport)
  - 14 \$ à Polytechnique ou 15 \$ au Studio photo (en argent comptant)
- Plus d'informations : [www.stm.info/tarification/etudiants2.htm](http://www.stm.info/tarification/etudiants2.htm)

### AGENDA ÉTUDIANT

Il est offert gratuitement par votre association étudiante (AEP et AÉCSP, voir p. 47) et vous sera remis lors de la journée d'accueil des nouveaux étudiants ou au local de votre association.

## CARTE DE MEMBRE COOPOLY (LIBRAIRIE ÉTUDIANTE)

Cette carte vous permet d'acheter vos livres et fournitures scolaires à des prix avantageux. Vous pouvez vous la procurer au prix de 25 \$, et elle sera valide à vie. Elle est offerte en tout temps à la caisse, mais une table conçue spécialement à la vente de cette carte sera disposée devant Coopoly (C-220) lors de la rentrée.

[www.coopoly.ca](http://www.coopoly.ca)

## MANUELS DE COURS

Vous pouvez acheter des manuels neufs à Coopoly ou usagés lors de la Foire aux livres. Suivez les recommandations de votre professeur quant à l'achat du matériel obligatoire.

[www.foire.aep.polymtl.ca](http://www.foire.aep.polymtl.ca)

## CODE D'ACCÈS INFORMATIQUE

Ce code vous permettra d'utiliser le courrier électronique de Polytechnique, les laboratoires informatiques, le réseau à accès libre ainsi que d'accéder à votre dossier étudiant. Pour le récupérer, rendez-vous sur [dossieretudiant.polymtl.ca](http://dossieretudiant.polymtl.ca) et suivez les liens « Récupérer le code d'accès » et « Récupérer le mot de passe ». Les réponses que vous fournissez aux questions de sécurité doivent correspondre à ce que vous avez indiqué dans votre demande d'admission à Polytechnique. Il peut aussi être désactivé si des documents sont manquants à votre dossier (ex. : autorisation de séjour au Canada).

## DOSSIER ÉTUDIANT

Chaque étudiant a un dossier personnel qu'il peut ouvrir avec son code d'accès informatique et son mot de passe. Le dossier étudiant vous permet d'effectuer vous-même de nombreuses démarches : confirmation de votre inscription, modification de choix de cours, changement d'adresse, consultation de votre facture pour vos droits de scolarité, accès à vos relevés de notes, impression d'attestation de fréquentation scolaire et de relevés fiscaux, etc. À la réception de votre lettre d'admission, assurez-vous que vos coordonnées personnelles (adresse, numéro de téléphone, etc.) y sont exactes.

[dossieretudiant.polymtl.ca](http://dossieretudiant.polymtl.ca)

## COURRIEL DE POLYTECHNIQUE

Tous les étudiants ont une boîte de courrier électronique dont l'adresse est sous la forme *prenom.nom@polymtl.ca*. Celle-ci est disponible en cliquant sur « Courriel IMP » à partir de l'onglet « Liens rapides » en haut à droite de la page d'accueil de Polytechnique. Il est possible de rediriger votre adresse électronique à une adresse électronique de votre choix à partir de votre dossier étudiant sur le Web.



**Attention!** La majorité des communications officielles entre Polytechnique et vous se feront par courriel (et non par la poste). Prenez la bonne habitude de bien lire et comprendre les courriels que vous recevez, et ce, pendant toute la durée de vos études.

## BIBLIOTHÈQUE NUMÉRIQUE

Environ 80 % de la documentation de la Bibliothèque Louise-Lalonde-Lamarre est en format numérique, peu importe que ce soit des livres, des revues, des normes ou des banques de données. Configurez votre connexion au réseau Wifi Eduroam pour accéder aux ressources dans les locaux de Polytechnique. Pour vous connecter de la maison ou en stage ou en voyage, configurez votre proxy sur votre appareil.

[www.polymtl.ca/biblio/fr/acces\\_reseaux](http://www.polymtl.ca/biblio/fr/acces_reseaux)

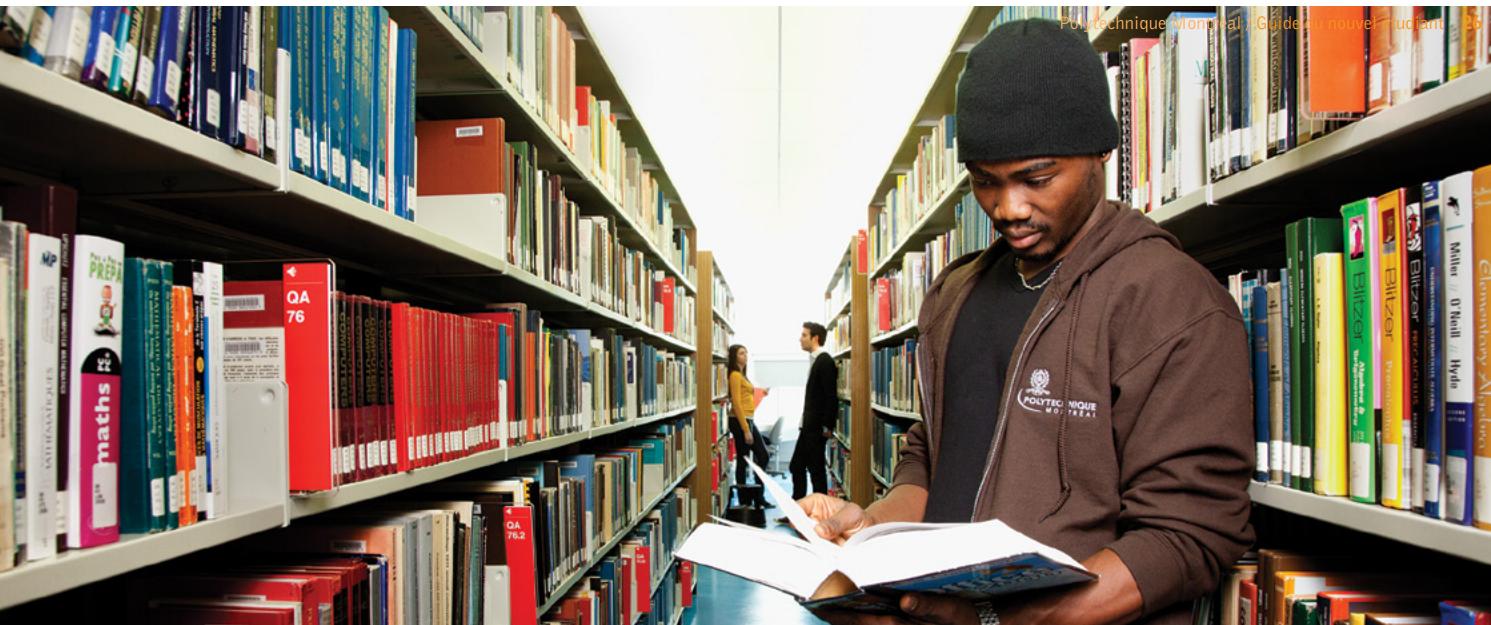
## MOODLE : VOS COURS

La plateforme MOODLE vous permet de consulter le contenu relié aux cours auxquels vous êtes inscrits à un trimestre donné (les notes de cours, les diaporamas utilisés en classe, les énoncés de laboratoires et de devoirs, etc.) ainsi que divers outils de soutien pédagogique. Les pages MOODLE des cours sont gérées indépendamment par chaque professeur. Pour y accéder, utilisez votre code d'accès informatique.

[www.moodle.polymtl.ca](http://moodle.polymtl.ca)

## RÉSEAU SANS FIL

Vous pouvez accéder au réseau sans fil à partir des bases du réseau « Eduroam ». Pour plus d'informations, consultez le site Web ou l'aide technique du Service informatique (local L-6630).  
[www.polymtl.ca/si/service/portables/connecter.php](http://www.polymtl.ca/si/service/portables/connecter.php)



## PHOTOCOPIES ET IMPRESSIONS

### Photocopieurs en mode libre-service :

Des photocopieurs sont disponibles en mode libre-service au 2<sup>e</sup> étage du pavillon principal, au 6<sup>e</sup> étage du pavillon Lassonde ainsi qu'à la bibliothèque Louise-Lalonde-Lamarre. Le paiement se fait en argent comptant seulement. **Pour passer une commande à la reprographie :**

1. Envoyer vos fichiers en format PDF à : [www.polymtl.ca/reprographie/formulaires/impression](http://www.polymtl.ca/reprographie/formulaires/impression) ou par courriel à : [reprographie@polymtl.ca](mailto:reprographie@polymtl.ca)  
(Prenez note qu'aucun CD, ni clé USB ne sont acceptés au comptoir et que le paiement se fait en argent comptant, Interac, Visa ou MasterCard.)
2. Récupérer vos travaux au comptoir de la reprographie (C-225)

**Heures d'ouverture :** du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 15

### Voici les services offerts par la reprographie :

- Impression noire, couleur
- Affiche grand format jusqu'à 60 pouces
- Cartes professionnelles
- Plastification
- Reliure
- Impression de thèses, dépliants, brochures, etc.

**Bon à savoir :** Vous pouvez lancer des impressions noires à partir d'une clé USB depuis les ordinateurs des laboratoires informatiques qui sont situés au 6<sup>e</sup> étage du pavillon Lassonde. Dans certains laboratoires près du comptoir d'informatique, l'impression en couleur est disponible. L'imprimante se trouve près du comptoir. Les frais sont affichés à cet endroit.

Le paiement se fait à partir de votre dossier étudiant virtuel que vous pouvez recharger au 6<sup>e</sup> étage du pavillon Lassonde et au 3<sup>e</sup> étage du pavillon principal devant le local B-314.

## CALCULATRICE

Une calculatrice non programmable est requise pour la plupart des examens. Un autocollant le certifiant doit être obligatoirement apposé par l'AEP (C-215) avant vos examens.

## Étape 2 :

# Payer ses droits de scolarité et ses droits divers

### SAVIEZ-VOUS QUE?

Les droits de scolarité et droits divers à payer varient significativement en fonction de votre statut au Canada et de votre critère de résidence au Québec.

Consultez le détail des montants exigés sur le site du Registrariat :

[www.polymtl.ca/registraritat](http://www.polymtl.ca/registraritat) - rubrique « Dispositions financières »



#### Étudiants en échange :

Vous ne payez pas de droits de scolarité à Polytechnique. Certaines exceptions peuvent s'appliquer.

#### Double diplôme - intégration maîtrise :

Vous ne payez pas de droits de scolarité, mais vous devez acquitter les droits divers qui sont d'environ 300 \$ à partir de votre premier trimestre en maîtrise. Des frais de scolarité seront chargés pour les cours hors-programme suivis par les étudiants en maîtrise professionnelle.



### PAIEMENT DES DROITS DE SCOLARITÉ ET DES DROITS DIVERS

Un avis vous sera transmis à votre adresse courriel de Polytechnique vous informant que votre relevé de compte pour vos droits de scolarité (incluant les autres droits divers, administratifs et les assurances) est disponible dans votre dossier étudiant (voir p. 25). Vous recevrez un avis distinct pour chaque trimestre où vous êtes inscrit (automne, hiver, été).

Vous devez acquitter le paiement en un seul versement dû :

**Automne** > 5 au 27 octobre 2017

**Hiver** > 8 février au 2 mars 2018

**Été** > 7 au 26 juin 2018

Pour avoir toutes les informations en ce qui concerne les modalités de paiement, consultez le site web du Registrariat :

[www.polymtl.ca/registraritat](http://www.polymtl.ca/registraritat) - rubrique « Dispositions financières » / « Paiement des droits de scolarité »

Pour éviter les files d'attente, utilisez le système de paiement en ligne de votre institution financière canadienne. Si vous vous présentez au Registrariat, seuls les chèques, les mandats, les cartes de débit ou de crédit seront acceptés. Référez-vous au relevé de compte (facture) pour les différentes modalités.





## FRAIS DE SCOLARITÉ MAJORÉS

La loi québécoise impose aux étudiants qui ne sont pas citoyens canadiens ou résidents permanents réputés résidents du Québec de payer, en plus des droits de scolarité que paient tous les étudiants, un montant forfaitaire additionnel. Pour plus d'information sur les frais de scolarité majorés, consultez le site du Bureau des étudiants internationaux : [www.polymtl.ca/etudiants-internationaux/aspects-financiers/exemption-des-droits-de-scolarite-differentiels](http://www.polymtl.ca/etudiants-internationaux/aspects-financiers/exemption-des-droits-de-scolarite-differentiels)

## EXEMPTIONS DES FRAIS MAJORÉS

### Résidents permanents et citoyens canadiens réputés non résidents du Québec

La liste des exemptions du montant forfaitaire canadien figure dans le formulaire « Attestation de résidence au Québec » accessible depuis le site Web du Registrariat. Seuls les étudiants qui auront fourni la preuve qu'ils sont admissibles au statut de « résident du Québec » pourront être exemptés de frais additionnels. Le changement de statut ne s'applique qu'à partir du trimestre où les documents sont transmis au Registrariat, sans effet rétroactif pour les trimestres antérieurs.

Pour plus d'informations, consultez le site web suivant :  
[www.polymtl.ca/registrarat](http://www.polymtl.ca/registrarat)  
 rubrique « Dispositions financières »



### Étudiants internationaux résidents temporaires

Il existe différentes catégories d'exemption du montant forfaitaire étranger :

- Elle est automatique pour tous les étudiants français inscrits dans un programme d'études de deuxième ou de troisième cycle sur présentation du passeport valide indiquant la nationalité française, en vertu de l'entente Québec-France;
- Elle est automatique pour tous les étudiants au doctorat, qui bénéficient d'une bourse ou d'une exonération attribuée par Polytechnique Montréal;
- Elle peut être accordée par Polytechnique aux cinq meilleurs étudiants inscrits en maîtrise recherche pour les 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> trimestres. La demande doit être déposée à nouveau chaque trimestre au Registrariat, avant le 15 août pour l'automne, le 15 janvier pour l'hiver, et le 15 mai pour l'été;

Pour accéder au formulaire d'exemption des droits de scolarité majorés pour les étudiants étrangers à la maîtrise recherche, consultez :

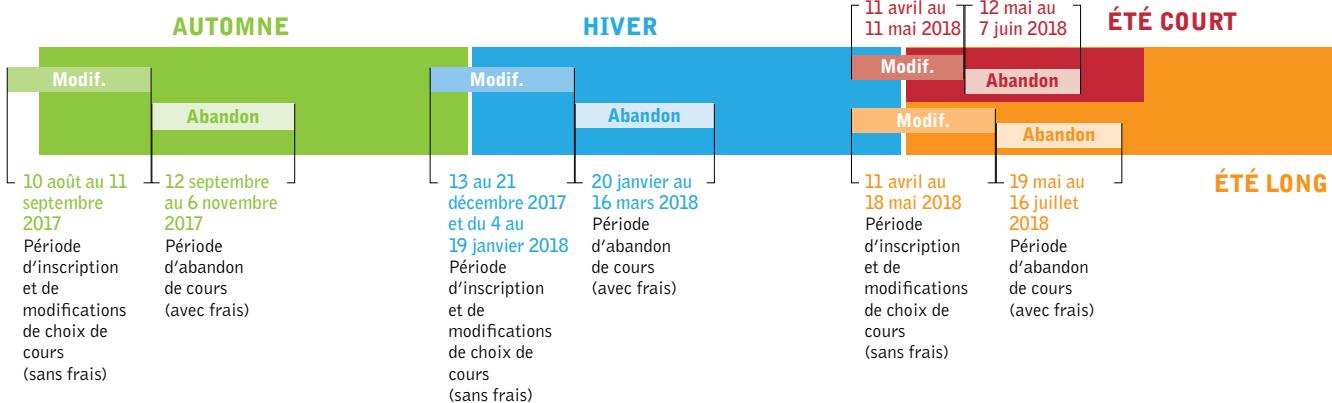
[www.polymtl.ca/registrarat/dispositions-financieres-etudes-superieures-0/2016-2017/montant-forfaitaire-pour-etudiants-internationaux](http://www.polymtl.ca/registrarat/dispositions-financieres-etudes-superieures-0/2016-2017/montant-forfaitaire-pour-etudiants-internationaux)

- Elle peut être attribuée par le pays d'origine des étudiants en vertu d'une entente avec le gouvernement du Québec. Si vous êtes bénéficiaire de cette exemption, il est de votre responsabilité de nous informer des conditions établies par votre pays d'origine et de les respecter pour la conserver pour la période de validité;
- Les cours de français (ainsi que ceux de littérature française et d'études québécoises), ne sont pas soumis aux frais majorés pour les étudiants internationaux des programmes de baccalauréat, maîtrise et doctorat.

# Étape 3 :

## Établir la stratégie de son projet d'études

### DATES À RETENIR



Le processus d'inscription et choix de cours se déroule sur le web, dans votre dossier étudiant (voir p.25) : [www.polymtl.ca/registrarat](http://www.polymtl.ca/registrarat) - rubrique « Inscription » / « Choix et modification de cours »

### CHOIX DE COURS

#### PREMIER CHOIX DE COURS

##### Étudiants au baccalauréat

Vous n'avez pas à faire de choix de cours pour votre premier trimestre. Votre premier horaire de cours vous sera transmis dès que vous aurez confirmé votre inscription. Il contient les cours du premier trimestre dans le cheminement proposé.

[www.polymtl.ca/etudes/bc/index.php](http://www.polymtl.ca/etudes/bc/index.php)

**Étudiants en échange**, voir p.18.

**Étudiants aux cycles supérieurs**, voir p. 19.

**CEIPI et PCIPI**, voir p. 18.

**Étudiants en double diplôme - intégration maîtrise**, voir p. 34.

**Étudiants au certificat\***, voir p. 18.

#### MODIFICATION DU CHOIX DE COURS (SANS FRAIS)

Vous pouvez modifier votre horaire, sans frais, du :

**Automne** → 10 août au 11 septembre 2017

**Hiver** → 13 au 21 décembre 2017 et du 4 au 19 janvier 2018

**Été court** → 11 avril au 11 mai 2018

**Été long** → 11 avril au 18 mai 2018

Après avoir confirmé votre inscription, et durant la période de modification du choix de cours seulement, vous devez accéder à votre dossier étudiant pour modifier votre choix de cours. Vous pouvez ajouter ou retirer un cours ou encore changer de groupe (selon vos besoins et la charge de travail des cours choisis), et ce, en respectant les règlements et dans la limite des places disponibles. Pour établir une stratégie de charge de travail, n'hésitez pas à rencontrer un conseiller au Service aux étudiants. De plus, pour vous assister dans le choix de vos cours pendant vos études, n'hésitez pas à consulter le responsable de votre programme.

\* Incluant les étudiants au microprogramme de 1<sup>er</sup> cycle

## ABANDON DE COURS (AVEC FRAIS)

Entre la date limite de modification de choix de cours et la date limite d'abandon, vous avez la possibilité d'abandonner un cours avec frais en obtenant la note R (qui ne compte pas dans votre moyenne). Abandonner un cours n'est pas négatif ou un signe d'échec : il s'agit d'une bonne option si vous éprouvez des difficultés dans un cours pour concentrer vos efforts dans les cours que vous pouvez bien réussir.

Périodes d'abandon de cours avec frais et note R :

**Automne** > 12 septembre au 6 novembre 2017

**Hiver** > 20 janvier au 16 mars 2018

**Été court** > 12 mai au 7 juin 2018

**Été long** > 19 mai au 16 juillet 2018

Au certificat\*, pour un cours particulier, la date d'abandon correspond au 9/14 du nombre d'heures total de cours qui sont complétées.

Pour tout abandon de cours, veuillez vous référer au site web du Registrariat : [www.polymtl.ca/registrarat](http://www.polymtl.ca/registrarat) - rubrique « Inscription » / « Abandon de cours »



Si vous êtes bénéficiaire de l'Aide financière aux études (AFE), informez-vous au auprès du Secteur de l'aide financière et des bourses sur l'effet que pourrait avoir une modification ou un abandon sur votre calcul de prêts et bourses avant de passer à l'action.

Après la date limite d'abandon avec frais, si vous décidez d'abandonner un cours (par exemple pour vous concentrer sur vos autres cours), vous obtiendrez la note F (échec) pour ce cours. Cette note est calculée dans votre moyenne cumulative jusqu'à ce que le cours soit repris à un trimestre suivant. Si vous prévoyez échouer un cours ou que votre trimestre est en péril, venez consulter votre conseiller aux étudiants du Service aux étudiants.



Attention aux dates limites, car aucune exception n'est possible!

## NOMBRE DE CRÉDITS REQUIS

Gardez en tête que la réussite exige d'aller à votre rythme. Durant votre premier trimestre, suivre le minimum de crédits requis peut faciliter votre adaptation à Polytechnique (transition vers l'université, découverte d'une nouvelle ville, vie en appartement, etc.). Vous vous félicitez ensuite pour vos bons résultats dans ces premiers cours, et non pour la quantité de cours que vous aurez suivis dans un trimestre!

Veillez à respecter les exigences de votre programme :

- Au baccalauréat, vous devez être inscrit à temps plein aux trimestres d'automne et d'hiver (min. de 12 crédits, max. de 18 crédits). La charge habituelle se situe entre 12 et 16 crédits par trimestre. Pour s'inscrire à temps partiel, la demande doit être faite par écrit et approuvée par le Registrariat.
- Au certificat\*, à l'exception des programmes de perfectionnement (CEIPI, PCIP) et du certificat en technologies biomédicales profil stage, les programmes sont offerts à temps partiel. Toutefois, l'étudiant qui chemine dans plus d'un certificat pourrait être inscrit à temps plein (min. de 12 crédits).
- Au DESS et en maîtrise professionnelle, il faut être inscrit à 9 crédits ou plus par trimestre pour avoir un statut temps plein.
- En maîtrise recherche et au doctorat, vous êtes toujours inscrit à temps plein (automne, hiver et été), peu importe le nombre de crédits suivis.
- Les étudiants libres suivent la même logique que le cycle d'études du cours.

Dans des circonstances particulières, il est aussi possible d'étudier à temps partiel à un trimestre donné au baccalauréat, au DESS et en maîtrise professionnelle. Il faut toutefois vous informer des impacts sur votre aide financière, vos assurances, vos documents d'immigration et votre cheminement. Consultez votre responsable de programme si vous pensez poursuivre à temps partiel pour des raisons d'adaptation, familiales ou de santé.



Les règlements d'immigration obligent les étudiants internationaux d'être inscrit à temps plein à chaque trimestre d'automne et d'hiver selon les modalités décrites ci-dessus. Si, à cause de situations particulières, vous pensez vous inscrire à temps partiel, veuillez consulter au préalable l'équipe du secteur des étudiants internationaux pour bien évaluer les procédures à suivre et les possibles conséquences.

\* Incluant les étudiants au microprogramme de 1<sup>er</sup> cycle

## QU'EST-CE QU'UN CRÉDIT?

Le crédit est l'unité de mesure de la charge de travail qu'un étudiant doit consacrer à une activité académique, en additionnant le temps requis pour tous ses aspects, soit :

- le temps d'enseignement en classe;
- les travaux pratiques (ou laboratoires);
- l'étude personnelle.

La répartition des heures entre ces trois aspects est décrite par le triplet horaire (voir ci-dessous).

- Au premier cycle (baccalauréat et certificat\*), un crédit équivaut à 45 heures de travail réparties sur un trimestre de 15 semaines (13 semaines de cours et 2 semaines d'exams), soit une moyenne de 3 heures par semaine. Un cours de trois crédits équivaut donc à 135 heures de travail par trimestre, soit 9 heures de travail par semaine.
- Aux cycles supérieurs (DESS, maîtrise, doctorat), la valeur d'un crédit est officiellement la même qu'au premier cycle, mais l'expérience nous montre que la charge de travail est généralement plus exigeante. Pour les crédits d'activités de recherche, leur charge de travail est très variable. Toutefois, on peut s'attendre à devoir consacrer environ une année à temps plein pour effectuer 24 à 30 crédits de recherche.

## LE TRIPLET HORAIRE

Chaque cours du répertoire identifie la répartition des heures à consacrer aux trois aspects de chaque cours par le triplet horaire, de la forme (A-B-C). Par exemple, un cours de 3 crédits identifié par le triplet (3-1-5) comporte chaque semaine 3 heures de cours, 1 heure de travaux pratiques, et 5 heures d'étude personnelle.

Notez que le nombre d'heures d'étude personnelle indiqué représente la durée moyenne qu'un étudiant moyen doit consacrer pour obtenir une note moyenne. Vous devrez donc probablement y consacrer davantage d'heures si vous avez des difficultés dans une matière, en particulier si vous maîtrisez mal la langue d'enseignement, ou si vous vissez des notes supérieures à la moyenne.



\* Incluant les étudiants au microprogramme de 1<sup>er</sup> cycle

## ÉQUIVALENCE À UN COURS DE POLYTECHNIQUE

Si vous avez déjà réussi des cours dans un autre programme d'études pour lesquels il y a une équivalence dans votre programme actuel, vous devez faire une demande d'équivalence (voir le formulaire et les procédures sur le site du Registrariat) avant le début des cours, selon les conditions prévues à l'annuaire correspondant à votre cycle d'études. Le formulaire se trouve sur le site du Registrariat :

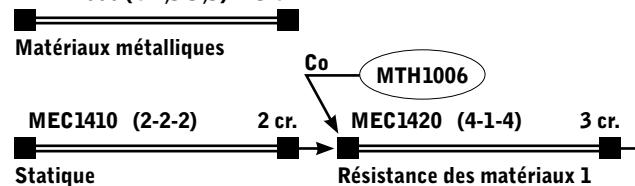
[www.polymtl.ca/registrarat](http://www.polymtl.ca/registrarat) - rubrique « Inscription » / « Équivalence »

## PRÉALABLES ET COREQUIS

Un cours préalable doit être terminé avant l'inscription à un autre cours. Un cours corequis doit être entamé au plus tard dans le même trimestre.

Au baccalauréat et au certificat, ces cours sont indiqués par une flèche ou par *Co* dans les cheminements proposés. Ces cours imposent des contraintes sur les choix de cours et demandent une certaine planification pour respecter ces contraintes.

### MTR2000 (4-1,5-3,5) 3 cr.



Dans l'exemple ci-dessus, pour pouvoir s'inscrire au cours MEC1420, le cours MEC1410 doit impérativement avoir été réussi au plus tard le trimestre précédent, et le cours MTH1006 doit être suivi au plus tard durant le même trimestre. Pour le cours MTR2000 aucun préalable ou corequis n'est exigé.



Lorsque vous avez des questions concernant votre cheminement académique, que vous souhaitez établir une stratégie de choix de cours ou que vous avez besoin d'assistance particulière, n'hésitez pas à vous adresser à votre responsable de programme ou à la personne désignée pour aider les nouveaux étudiants au sein de votre département. Soyez responsable et prévoyant! La liste des personnes désignées se trouve sur le site web du Registrariat :

[www.polymtl.ca/registrarat](http://www.polymtl.ca/registrarat) - rubrique « Inscription » / « Choix et modification de cours » / « Baccalauréat »

# Spécificités par programme

## BACCALAURÉAT

### Exemptions de cours

Au baccalauréat, certains cours du cégep peuvent permettre d'obtenir des exemptions de cours de Polytechnique. Les formulaires d'exemption pour les cours suivants sont disponibles sur le site Web du Registrariat; ils doivent être soumis le plus tôt possible avant le début de votre premier trimestre d'inscription.

- **GCH1530 et GLQ1100 :** Les étudiants ayant réussi deux cours de chimie organique ou des cours de géologie (avec une note minimale de 75 %) dans certains cégeps peuvent être exemptés du cours GCH1530 Chimie organique et du cours GLQ1100 Géologie générale, à certaines conditions.
- **MTH1101 :** Les étudiants ayant réussi le cours de Calcul III (avec une note minimale de 75 %) dans certains cégeps peuvent être exemptés du cours MTH1101 Calcul I, à certaines conditions.
- **À NOTER :** D'autres cours collégiaux sont admissibles aux exemptions

Pour plus d'informations consultez : [www.polymtl.ca/admission](http://www.polymtl.ca/admission) rubrique « Baccalauréat (formation d'ingénieur) » / « Conditions d'admission » / « Diplômes québécois » / « Ententes et cours exemptés »



## PROGRAMMES DE PERFECTIONNEMENT EN INGÉNIERIE DES DIPLÔMÉS EN GÉNIE DE L'ÉTRANGER (CEIPI ET PCIPI)

Vous êtes inscrit dans l'un de ces programmes car vous préparez vos examens de l'OIQ (Ordre des ingénieurs du Québec). Votre réussite des examens de l'Ordre est votre priorité, et vos cours à Polytechnique sont un excellent moyen de vous y préparer. Pour réussir, il vous faudra adapter vos méthodes d'étude et savoir bien gérer votre temps afin de remplir vos obligations académiques et personnelles. Le conseiller aux étudiants du Service aux étudiants est là pour vous aider. N'hésitez pas à le consulter! Assurez-vous de consulter aussi les sections *Retour aux études* et *Étudiants-parents* (voir p. 45).

Ces programmes s'offrent à temps plein et les cours suivent le calendrier du baccalauréat.

## CERTIFICATS

Ces programmes s'adressent à des ingénieurs, gestionnaires, techniciens et autres professionnels qui sont déjà engagés sur le marché du travail.

### MODIFICATION D'ADMISSION OU D'INSCRIPTION

L'étudiant qui désire passer d'un certificat à un autre doit compléter une nouvelle demande d'admission. Il peut également s'inscrire à plus d'un certificat pour un même trimestre.

Votre choix de cours doit tenir compte de la structure de votre programme, du plan triennal (voir p.18) et de l'offre de cours, car les cours ne sont pas nécessairement offerts tous les ans.

Structure de programme :

[www.polymtl.ca/etudes/certificats/index.php](http://www.polymtl.ca/etudes/certificats/index.php)

L'offre de cours est présentée au plan triennal

[www.polymtl.ca/etudes/cours/index.php](http://www.polymtl.ca/etudes/cours/index.php)

Vous devez inscrire vous-même les cours que vous souhaitez suivre dans votre dossier étudiant (voir p. 25).

Les formulaires d'exemption et d'équivalences sont disponibles à la page : [www.polymtl.ca/registrarat/inscription/exemption](http://www.polymtl.ca/registrarat/inscription/exemption)

# ÉTUDIANTS EN ÉCHANGE



Vous trouverez tous les détails concernant les contraintes à respecter pour le choix des cours dans le document *Guide pour le choix de cours des étudiants en échange*, disponible sous :

[www.polymtl.ca/etudiants-internationaux/etudiants-en-echange/choix-de-cours-pour-le-premier-trimestre](http://www.polymtl.ca/etudiants-internationaux/etudiants-en-echange/choix-de-cours-pour-le-premier-trimestre)

## COURS DES ÉTUDES SUPÉRIEURES

Si vous n'avez pas encore obtenu votre diplôme d'ingénieur dans votre établissement d'attache, vous êtes considéré à Polytechnique comme un étudiant de premier cycle (formation de niveau baccalauréat en ingénierie). Au Québec, la maîtrise est un programme de deuxième cycle (à ne pas confondre avec le Master européen) et débute après l'obtention du diplôme d'ingénieur (voir p. 22).

Comme étudiant en échange, vous pouvez avoir accès aux cours des études supérieures à la condition d'avoir atteint un niveau de préparation en ingénierie jugé suffisant par le Registrariat de Polytechnique Montréal.

## COURS NON ACCESSIBLES

Vous avez accès à la majorité des cours offerts dans chacun des programmes du Baccalauréat. Il existe cependant des exceptions pour des cours spécifiques dont la capacité d'accueil est limitée ou qui sont exclusivement réservés aux étudiants inscrits dans un programme diplômant.

## COURS PRÉALABLES

Polytechnique Montréal ne demande pas aux étudiants en échange de prouver qu'ils possèdent les préalables pour accéder aux cours de leur choix. Vous avez la responsabilité de vous assurer que le cours sélectionné correspond à votre niveau et de le faire approuver par votre établissement d'attache.

## STAGES EN LABORATOIRE POUR ÉTUDIANTS EN ÉCHANGE

Si vous souhaitez faire un stage à Polytechnique durant votre échange, vous pouvez vous inscrire à un stage en laboratoire, qui vous rapportera de 3 ou 6 crédits par trimestre. Vous devrez trouver un professeur qui accepte de vous encadrer et vous rendre au guichet des échanges du Registrariat (A-205) pour vous inscrire. Le stage doit obligatoirement se réaliser pendant les dates du trimestre auquel vous êtes inscrit en échange. Si votre stage devait dépasser les dates de trimestre ou si vous souhaitez faire un stage après votre échange, consultez la page 57.

## PROGRAMME COURT ET CERTIFICAT EN INGÉNIERIE

Le programme court en ingénierie (15 crédits = 1 trimestre) et le certificat en ingénierie (30 crédits = 2 trimestres) visent à valoriser les études faites au Québec par la délivrance d'un certificat ou d'une attestation.

Si vous êtes admissible et souhaitez obtenir le certificat ou l'attestation, assurez-vous de respecter les règles suivantes :

	CERTIFICAT	PROGRAMME COURT
	crédits	crédits
<b>Cours non techniques</b>	Cours de langue <sup>1</sup>	0 à 6
	Cours siglés MTH ou SSH <sup>2</sup>	0 à 6
<b>Cours techniques</b>	Cours réguliers du baccalauréat en génie	18 à 30
	(dont stage en laboratoire SLxxx exclusivement)	0 à 6
	Cours de cycles supérieurs (sigles MTH exclus)	0 à 6
	<b>Total</b>	<b>30</b>
		<b>15</b>

<sup>1</sup> Avec une tolérance de 1 crédit dans les blocs mentionnés.

<sup>2</sup> Cours d'anglais exclus.



## DOUBLE DIPLÔME - INTÉGRATION MAÎTRISE



L'information contenue dans cette page s'adresse aux étudiants en double diplôme qui intègrent le programme de maîtrise après un trimestre d'intégration. Certains accords de double diplomation prévoient cependant l'admission directe en maîtrise.

### TRIMESTRE D'INTÉGRATION

Le trimestre d'intégration, réalisé la plupart du temps à l'automne, permet de se familiariser au fonctionnement de Polytechnique, de suivre des cours préparatoires et de confirmer le choix du programme et du directeur pour la maîtrise. Des cours sont suggérés par chaque département afin de maximiser l'utilité du trimestre d'intégration.

Les cours suggérés ainsi que les règles à respecter pour le choix des cours du trimestre d'intégration figurent dans le Guide d'instruction pour le programme de double diplôme, disponible sous : [www.polymtl.ca/etudiants-internationaux/etudiants-en-echange/choix-de-cours-pour-le-premier-trimestre](http://www.polymtl.ca/etudiants-internationaux/etudiants-en-echange/choix-de-cours-pour-le-premier-trimestre). Vous y trouverez également la marche à suivre pour trouver un directeur d'études ou de recherche.

### ADMISSION EN MAÎTRISE

Une demande d'admission à la maîtrise doit être déposée en version papier au plus tard le 1<sup>er</sup> octobre au Guichet des échanges du Registrariat (A-205). L'admission à la maîtrise est conditionnelle, entre autres, à l'obtention d'une moyenne cumulative supérieure ou égale à 2.75/4.0 pour les cours suivis lors de votre trimestre d'intégration à Polytechnique Montréal.



### FRAIS À PAYER

Les droits divers, qui sont d'environ 300 \$ par trimestre, sont à débourser à partir de l'entrée en maîtrise. De plus, si vous souhaitez vous inscrire à des cours qui ne font pas partie de votre programme de maîtrise (cours hors programme : par exemple, un cours de langue), vous devrez assumer les droits de scolarité associés, et ce, selon le tarif s'appliquant à votre situation. Pour connaître ces tarifs, consultez la rubrique « Dispositions financières » du site web du Registrariat [www.polymtl.ca/registrarat](http://www.polymtl.ca/registrarat)

Vous avez des questions relatives à votre parcours en double diplôme ou vivez une situation difficile, l'équipe du Programme d'échanges internationaux pourra faire le pont entre votre établissement d'attache et Polytechnique.



# ÉTUDES SUPÉRIEURES

## DURÉE ANTICIPÉE DES ÉTUDES

La durée anticipée d'un programme comprend les trimestres de scolarité et de rédaction/recherche. Pour plus d'informations, consultez la rubrique « Programmes d'études » du site web consacré aux études supérieures : [www.polymtl.ca/es](http://www.polymtl.ca/es)

## MODIFICATION DU PLAN D'ÉTUDES

Vous devez remplir le formulaire « Modification d'un plan d'études » pour les cas suivants :

- l'ajout d'un cours non prévu à votre plan d'études\*;
- le retrait d'un cours prévu à votre plan d'études.

Cette règle s'applique à toute modification au plan d'études, qu'il s'agisse d'un cours obligatoire, complémentaire ou hors programme.

Il est possible de modifier la catégorie d'un cours (par exemple, hors programme (HP) à obligatoire (OB)) jusqu'à 10 jours après le début des cours. Pour changer la catégorie d'un cours, il faut remplir le formulaire « Modification d'un plan d'études » : [www.polymtl.ca/registrarariat](http://www.polymtl.ca/registrarariat) - rubrique « Inscription » / « Choix et modification de cours » / « Études supérieures ».

## CHANGEMENT DE PROGRAMME

Il est possible d'effectuer des changements de programme d'études. Pour connaître les critères et les modalités, consultez le site du Registrariat : [www.polymtl.ca/registrarariat](http://www.polymtl.ca/registrarariat) - rubrique « Cours et programmes » / « Changement de programme, de concentration ou d'orientation ».

## INTERRUPTION DES ÉTUDES

Vous pouvez interrompre vos études pendant trois trimestres (consécutifs ou non) au maximum. Parlez-en d'abord à votre directeur de recherche ou à la personne-reessource des études supérieures de votre département. Pendant cette période, vous ne pouvez pas poursuivre d'activités reliées à votre programme ni recevoir d'aide financière.

[www.polymtl.ca/registrarariat](http://www.polymtl.ca/registrarariat)-rubrique « Études » / « Interruption des études ».

## EXEMPTION DE COURS

Si vous possédez une formation pertinente comportant des cours de cycles supérieurs (ou l'équivalent), vous pouvez demander d'être exempté en partie ou en totalité des crédits de cours de votre programme de doctorat. Le formulaire d'exemption pour les crédits de cours au doctorat est disponible au Registrariat ainsi que sur leur site Web. Ils doivent être soumis le plus tôt possible avant le début de votre premier trimestre d'inscription. L'approbation du directeur de recherche est nécessaire.

[www.polymtl.ca/registrarariat/inscription/exemption](http://www.polymtl.ca/registrarariat/inscription/exemption)

### Échéances réglementaires pour la poursuite de vos études

### Durée anticipée des études

#### DESS (30 CRÉDITS)

- Dépôt du plan d'études : au plus tard, avant le dernier jour de la période de modification de choix de cours.

2 à 3 trimestres; temps plein ou temps partiel.

#### MAÎTRISE PROFESSIONNELLE (45 CRÉDITS)

- Dépôt du plan d'études : au plus tard, avant le dernier jour de la période de modification de choix de cours.

4 à 6 trimestres; temps plein ou temps partiel.

#### MAÎTRISE RECHERCHE (45 CRÉDITS)

- Dépôt du plan d'études : au plus tard, avant le dernier jour de la période de modification de choix de cours;
- Dépôt du sujet de recherche : 2<sup>e</sup> trimestre (au plus tard);
- Cours ING6900 – Méthodes de recherche : 2<sup>e</sup> trimestre (au plus tard).

4 à 6 trimestres; temps plein seulement.

#### DOCTORAT (90 CRÉDITS)

- Dépôt du plan d'études : avant le début des cours du 1<sup>er</sup> trimestre
- Dépôt du sujet de recherche : 3<sup>e</sup> trimestre (au plus tard);
- Examen de synthèse : 4<sup>e</sup> trimestre (au plus tard);
- Quatre ateliers complémentaires à la formation doctorale (obligatoires) : 4<sup>e</sup> trimestre (au plus tard).

8 à 11 trimestres; temps plein seulement.

\*Tout cours non prévu au plan d'études, choisi par le biais du dossier étudiant, sera considéré comme un cours hors programme.

## SECTION 3 :

# RÉUSSIR À POLYTECHNIQUE

### DANS CETTE SECTION :

- Mener une vie équilibrée
- Apprendre le métier d'étudiant
- Réussir son projet d'études aux cycles supérieurs
- Connaître les ressources disponibles pour m'aider
- S'impliquer dans la vie étudiante
- Le Développement durable à Polytechnique
- Préparer un échange à l'international
- Vivre à Montréal
- L'hiver à Montréal
- Réussir son parcours d'immigration
- Maintenir un statut légal
- Expérimenter l'entrepreneuriat à Polytechnique



# Mener une vie équilibrée

## LA STRATÉGIE GAGNANTE

Derrière tout grand sportif, gestionnaire ou créateur de ce monde se cache une stratégie gagnante. Toutes uniques, ces stratégies demandent d'être revues et évaluées constamment, au gré des aléas et des événements. Vous vous dites peut-être : pour entreprendre des études à Polytechnique, il me faut une stratégie! Certainement, et elle doit être gagnante.

### 1. Chaque chose en son temps

Le métier d'étudiant exige nécessairement d'étudier, mais ce n'est pas tout! Étudier sans relâche jusqu'à l'obtention du diplôme est une stratégie inefficace qui a mené plusieurs de vos prédécesseurs à l'échec. Pour augmenter vos chances de réussite, mieux vaut mener une vie équilibrée. Ainsi, pour vous surpasser, respectez votre santé physique et psychologique. Cela implique de ne jamais sacrifier les choses essentielles de votre vie pour étudier plus : ne vous privez donc jamais de sommeil ou de nourriture, mais ce ne sont pas les seuls éléments d'une vie saine. N'oubliez pas non plus d'accorder du temps à votre famille, vos amis, et à vos activités sportives et culturelles préférées! La privation mène inévitablement à l'excès.

### 2. Respecter la diversité en commençant par... vous-même!

Vous êtes unique, il vous faut donc dès le départ une stratégie unique que vous évaluerez et ajusterez par expériences successives. Votre vision du métier d'étudiant vous appartient et c'est vous qui contrôlez le bateau : respectez vos limites, mettez en valeur vos forces et ne vous laissez pas mener par vos faiblesses ou vos erreurs, car c'est ainsi qu'on apprend. Adoptez un mode de vie sain et adapté à votre situation afin de garder le rythme pendant encore plusieurs années, jusqu'au marché du travail!

### 3. Alors, votre stratégie gagnante?

Avez-vous déjà couru un marathon? Car les études à Polytechnique s'y apparentent beaucoup et vous n'avez probablement jamais couru de la sorte dans vos études auparavant. De la même façon qu'on ne remporte pas un marathon par la force physique brute, on ne réussit pas à Polytechnique par la seule puissance de l'intellect. Vous découvrirez assez vite ce qu'il vous faut pour persévéérer : des compétences bien maîtrisées, de bonnes habitudes de travail et de gestion du temps, un respect de vos différents rôles (étudiant, amis, employé, etc.) et surtout, du plaisir. Le plaisir est un ingrédient indispensable à votre santé physique et psychologique, et donc nécessaire à votre réussite.

## L'IMPORTANCE DE DÉVELOPPER UN RÉSEAU SOCIAL

Développer un réseau social à Polytechnique, c'est important! Que ce soit vos collègues de classe, vos professeurs ou encore vos amis, tous peuvent vous aider à mieux réussir vos études. La recherche le prouve : votre intégration sociale joue un rôle important dans votre persévérance aux études! Un, deux, trois... Prêts? Partez! Socialisez!

## PLANIFIER VOTRE ÉTÉ

L'été est une période remplie de possibilités. Que ce soit pour faire le plein financier en travaillant, vivre une expérience à l'international, faire un stage ou suivre des cours d'été, une bonne planification est nécessaire. Commencez à y penser dès le début de vos études et entamez des démarches concrètes dès le mois de janvier. Pour les étudiants internationaux, alterner les périodes de vacances où vous rentrez dans votre pays et celles où vous restez ici pour visiter le Québec peut vous aider à développer vos habiletés interculturelles et atténuer le choc culturel.

Aux études supérieures, la planification de votre été dépend de votre plan d'études. Il faut donc considérer cet aspect avec votre directeur d'études ou votre directeur de recherche dès le début.

# Apprendre le métier d'étudiant

POLYTECHNIQUE A PEUT-ÊTRE LA RÉPUTATION D'ÊTRE UNE ÉCOLE EXIGEANTE, MAIS RAPPElez-VOUS QUE SI VOUS Y AVEZ ÉTÉ ADMIS, C'EST QUE VOUS AVEZ TOUT LE POTENTIEL NÉCESSAIRE POUR RÉUSSIR ET ACQUÉRIR LES MEILLEURS OUTILS POUR RELEVER VOS DÉFIS PROFESSIONNELS.  
VOTRE RÉUSSITE VOUS APPARTIENT, METTEZ-Y DU CŒUR!

Des capsules vidéos réalisées par le Soutien à la réussite traitent des habiletés d'apprentissage essentielles à maîtriser qui favoriseront votre réussite universitaire.  
[www.polymtl.ca/soutien/capsules-videos](http://www.polymtl.ca/soutien/capsules-videos)

## CHARGE DE TRAVAIL ET GESTION DU TEMPS

Ne vous fiez pas à votre horaire de cours pour déterminer votre charge de travail, car en plus des heures en classe et des travaux pratiques, il faut prévoir du temps à l'extérieur des heures de cours pour les nombreuses lectures, les travaux et les rencontres d'équipe, ce qui peut représenter jusqu'à 30 heures par semaine! Quant aux activités de recherche en maîtrise et au doctorat, elles doivent être planifiées avec le directeur de recherche, pour établir le nombre d'heures à y consacrer et un échéancier de vos travaux.

## RÉUSSIR, C'EST PLANIFIER

Il est primordial de prendre de bonnes habitudes dès la première semaine et de ne pas reporter l'étude personnelle aux semaines suivantes, car l'expérience de vos prédecesseurs montre que le travail épisodique et les révisions de dernière minute ne fonctionnent pas à Polytechnique. Pour ne pas être pris de court lors des périodes de mi-trimestre et de fin de trimestre, commencez vos lectures et les travaux dès la première semaine et gardez le rythme après chaque cours. Les premiers examens et travaux à rendre arrivent souvent dès la 6<sup>e</sup> semaine de cours! Servez-vous donc du triplet horaire (voir p. 31) pour réservé le temps requis à l'étude de chaque cours dès le début du trimestre dans votre agenda.

## CE QUI VOUS ATTEND DANS UN TRIMESTRE

Certainement des cours magistraux, des cas pratiques, des débats, des projets, etc. Pour chaque cours : probablement un examen intra trimestriel ou deux (à la mi-trimestre), un examen final, des travaux individuels ou en équipe et des quiz. À chaque activité son type d'évaluation, d'où l'importance d'être présent dès le premier cours.

La présence aux cours n'est généralement pas contrôlée, mais faites attention : trois heures de cours manquées sont trois heures que vous devrez rattraper en travail personnel, et certains apprentissages sont difficilement réalisables à la maison, seul. L'expérience nous montre que les étudiants qui manquent plusieurs séances de cours dès le début du trimestre échouent en plus grand nombre. Certes, certains cours vous plairont plus que d'autres. À vous de vous adapter et de prendre des décisions responsables sur le déroulement de votre trimestre.

Pour vos travaux en équipe, les mots d'ordre sont organisation, communication et interculturalisme, car les équipes qui réussissent le mieux sont celles qui planifient leurs réunions dès la distribution des sujets, qui communiquent régulièrement et qui intègrent des membres de multiples nationalités. N'hésitez pas non plus à faire vos révisions et préparer vos examens en équipe, car c'est un très bon moyen d'apprendre! En revanche, attention aux travaux individuels préparés en groupe : vous pourriez commettre un délit de plagiat sans vous en rendre compte (voir p. 40).

Vous êtes timide? Les présentations orales occupent une place importante dans les cours, et sont parfois même évaluées. Lancez-vous! Discutez-en avec votre professeur, vos amis ou le conseiller du Service aux étudiants si votre timidité vous pose problème.

Avec vos professeurs et entre étudiants, le débat constructif est encouragé. On peut donner et recevoir des critiques constructives, et même remettre en question le professeur, tant que cela est fait avec respect et esprit scientifique!

## LE SYSTÈME DE NOTATION ET D'ÉVALUATION

Les notes que vous recevez pour chacune des évaluations vous donneront des résultats finaux dans vos cours. À la fin de chaque trimestre, ces résultats finaux servent à calculer votre moyenne cumulative, qui qualifiera votre performance académique à votre diplomation.

### COMMENT SE CALCULE LA MOYENNE CUMULATIVE?

- 1.** Pour chaque cours, vous recevez des notes (souvent sur 10, 20 ou 100) aux différentes évaluations (examens, travaux, quiz, etc.). Pour la très grande majorité des cours, la note est calculée sur 20 pour toutes les évaluations.

Cours MTH0102	Pondération	Note
Devoir 1	10 %	19/20
Intra 1	20 %	70/100
Devoir 2	10 %	18/20
Intra 2	20 %	80/100
Examen final	40 %	60/100
<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>72,5/100</b>
		<b>14,5/20</b>

- 2.** À la fin du trimestre, le professeur calcule la note finale de chaque étudiant sur cent (/100) pour ensuite la calculer sur vingt (/20).

- 3.** Il classe les étudiants par ordre décroissant, en attribuant la note A aux étudiants ayant les meilleurs résultats, B aux suivants, puis C. La note D correspond à l'atteinte des exigences minimales qu'il a fixées. En dessous, les étudiants reçoivent la note F (échec). La grille de conversion des notes sur 20 vers des lettres est différente pour chaque cours, car elle dépend des exigences du professeur et de la moyenne des résultats des étudiants.

#### Exemple de notation dans un cours

Cours MTH0102								
A*	A	B+	B	C+	C	D+	D	F
18/20	16/20	15/20	14/20	13/20	12/20	11/20	10/20	< 10/20

- 4.** Les notes lettrées pour chaque cours sont converties en note sur quatre, selon le barème ci-dessous.

NOTE	VALEUR	APPRÉCIATION	
		1 <sup>er</sup> cycle	2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> cycles
A*	4	Exceptionnel	
A	4	Excellent	
B+	3,5	Très bien	Très bien
B	3	Bien	Bien
C+	2,5		Passable
C	2	Passable	Médiocre
D+	1,5		Médiocre
D	1	Échec	Échec
F	0		

- 5.** Pour calculer la moyenne d'un trimestre, chaque note est multipliée par le nombre de crédits du cours. Ensuite, le nombre total de points est divisé par le nombre total de crédits inscrits.

#### Calcul de la moyenne trimestrielle

Aut15	Crédit	Lettre	/ 4	Points
CIV1101	3	A	4	12
SSH5201	3	B	3	9
INF1005A	3	C+	2,5	7,5
MTH1006	2	C+	2,5	5
MTH1101	2	D	1	2
	13			35,5
<b>Moyenne de trimestre</b>				<b>à 35,5/13 = 2,73/4,00</b>

- 6.** Pour calculer la moyenne cumulative, le nombre total des points accumulés dans chaque trimestre est divisé par le total des crédits inscrits.

#### Calcul de la moyenne cumulative

Trimestre	Crédits	Moyenne Trimestre	Points
Automne 2015	13	2,73	35.5
Hiver 2016	15	2.7	40.5
Été 2016	6	3.2	19.2
Automne 2016	12	2.9	34.8
Hiver 2017	14	3.2	44.8
<b>Moyenne cumulative</b>	<b>60</b>	<b>2.91/4</b>	<b>175.84</b>
<b>Moyenne cumulative à 175.84/60 = 2,91/4</b>			



**À retenir :** les notes et les moyennes ne se calculent pas de la même façon que dans vos études antérieures.

Comme il est de votre responsabilité de bien comprendre ce système de notation, assurez-vous de consulter les ressources nécessaires. Un sommaire du système de notation est mis à disposition sur le site web du Registrariat :

[www.polymtl.ca/registrarat](http://www.polymtl.ca/registrarat) - rubrique « Études » / « Notes et évaluation »



## RELEVÉS DE NOTES

Votre relevé de notes est disponible dans votre dossier étudiant deux semaines (jours ouvrables) après la fin de la période d'exams. Pour les étudiants en échange, les relevés de notes seront directement envoyés à votre établissement d'attaché.

## EXAMENS

Il est possible qu'un de vos examens ait lieu la dernière journée du trimestre. Aucun arrangement ne sera possible pour anticiper vos examens. Si vous prévoyez voyager en fin de trimestre, planifiez votre départ en fonction du calendrier officiel des examens.



**Attention!** En cas d'échec, les examens de ratrappage n'existent pas à Polytechnique. L'évaluation est en continu durant le trimestre et, si vous échouez un cours (note F), vous devrez vous réinscrire et le refaire au complet lors d'un trimestre ultérieur.

## FRAUDE ET PLAGIAT

Le plagiat est un acte frauduleux et les conséquences sont graves, allant de la note zéro jusqu'à l'exclusion de Polytechnique. À Polytechnique, lorsqu'il s'agit de plagiat ou de fraude, la tolérance zéro s'applique. Souvent, les étudiants ne savent pas qu'ils commettent une faute grave. C'est votre responsabilité de bien connaître le règlement afin d'éviter une situation désastreuse.

### Voici quelques exemples :

**Dans les travaux :** s'approprier le travail d'un autre, ne pas citer les sources précisément ou remettre un travail déjà fait dans un autre cours sans autorisation préalable.

**Durant les examens :** utiliser du matériel non autorisé, copier sur son voisin ou lui parler (même pour demander un crayon).

Consultez l'annuaire pour connaître le règlement complet.

Pour savoir comment citer les sources adéquatement dans un travail et pour en savoir plus sur la fraude et le plagiat : [www.polymtl.ca/etudes/ppp](http://www.polymtl.ca/etudes/ppp)

## CHARTE DES DROITS ET RESPONSABILITÉS DES ÉTUDIANTS

L'inscription dans un établissement universitaire comporte plusieurs avantages, mais aussi certains devoirs, par exemple la participation aux activités pédagogiques et l'appui aux instances de l'établissement. Le respect des personnes et celui de la dignité et de l'intégrité de tout membre de la communauté de Polytechnique sont essentiels. De ce principe découle l'obligation de n'exercer aucune discrimination envers les autres.

[www.polymtl.ca/sg/docs\\_officiels/1310droi.htm](http://www.polymtl.ca/sg/docs_officiels/1310droi.htm)

# Réussir son projet d'études aux cycles supérieurs

## ENCADREMENT

Un bon encadrement aux études supérieures est basé sur une relation conviviale et professionnelle entre l'étudiant et son directeur. Ceci suppose que vous discutiez franchement avec votre directeur avant et pendant la durée de votre programme d'études.

La Politique des étudiants aux cycles supérieurs et les modalités, ainsi qu'une liste de questions qui vous aideront à contribuer à l'établissement d'une relation de confiance et de qualité avec votre superviseur.

[www.polymtl.ca/es/encadrement/modalites.php](http://www.polymtl.ca/es/encadrement/modalites.php)

## AGENTS AUX DOSSIERS ÉTUDIANTS DES DÉPARTEMENTS

Communiquez avec l'agent aux dossiers étudiants de votre département pour toute question concernant votre cheminement, les échéances, les règlements propres aux départements, etc.  
[www.polymtl.ca/bottin/services](http://www.polymtl.ca/bottin/services)

## COMPÉTENCES À DÉVELOPPER\*

La formation aux cycles supérieurs est bien plus que l'acquisition de connaissances. Au-delà du cursus exigé, c'est par l'engagement à différentes activités tel les ateliers complémentaires, la recherche, les discussions entre collègues, le processus de publication et les conférences que vous réussirez à mobiliser votre savoir et à développer les compétences suivantes :

### DESS (30 CRÉDITS)

Les programmes de DESS en génie visent à former des diplômés capables de :

- Approfondir ou acquérir des connaissances avancées dans son domaine et être capable de les mobiliser dans diverses situations professionnelles;
- Communiquer avec clarté, dans diverses situations professionnelles, des connaissances avancées dans son domaine ou sa discipline;
- Respecter les normes, les règles d'éthique et d'équité ainsi que les bonnes pratiques dans son domaine ou sa discipline;
- S'engager dans une démarche d'apprentissage et d'amélioration continu.

### MAÎTRISE PROFESSIONNELLE (45 CRÉDITS)

Les programmes de maîtrise professionnelle en génie visent à former des diplômés capables de :

- Réaliser une ou des études, développements ou applications professionnelles fondés sur des méthodologies ou sur l'état de l'art dans son domaine applicable à une problématique d'intérêt pour son milieu d'exercice;
- Approfondir ou acquérir des connaissances avancées dans son domaine pour accroître sa performance de professionnel dans son milieu d'exercice;
- Communiquer avec clarté les résultats d'une étude, d'un développement ou d'une application professionnelle réalisés dans son domaine;
- Respecter les normes, les règles d'éthique et d'équité ainsi que les bonnes pratiques en lien avec ses travaux;
- S'engager dans une démarche d'apprentissage et d'amélioration continu.

### MAÎTRISE RECHERCHE (45 CRÉDITS)

Les programmes de maîtrise recherche en génie visent à former des diplômés capables de :

- Mener avec rigueur les étapes d'une recherche scientifique, sous la supervision d'experts, et participer à du développement scientifique et technologique;
- Repérer, gérer et analyser l'information et les ressources documentaires pertinentes à un projet de recherche;
- Communiquer avec clarté les résultats d'un travail scientifique;
- Respecter les normes, les règles d'éthique et d'équité ainsi que les bonnes pratiques de recherche;
- S'engager dans une démarche d'apprentissage et d'amélioration continu.

\*Ces compétences s'appuient sur un ensemble d'éléments de compétences propres à chaque programme ainsi que sur les ressources à mobiliser des domaines du savoir, du savoir-faire et du savoir-être. Pour tous les détails, consultez : [www.polymtl.ca/es/documents-officiels](http://www.polymtl.ca/es/documents-officiels)

# ÉTAPES À ENVISAGER EN VUE DE L'ÉVALUATION

## Maîtrise professionnelle (45 crédits)

Dans le cas d'une maîtrise professionnelle, l'étudiant est appelé à rédiger un ou des rapports de stage ou de projet (6 à 15 crédits). Pour chacun des stages et des projets, il doit en déterminer le sujet avec son directeur d'études et le faire approuver par celui-ci.

## Maîtrise recherche (45 crédits)

Dans le cas d'une maîtrise recherche, l'étudiant est appelé à rédiger un mémoire (30 crédits) qui rend compte de son travail de recherche. Avant de déposer son mémoire au département, il doit avoir rempli toutes les autres exigences de son plan d'études.

La rédaction et la présentation du mémoire doivent être conformes aux normes et procédures en vigueur. Le dépôt final du mémoire doit être réalisé sous forme électronique. Toutes les informations concernant la procédure de dépôt et les normes de présentation sont spécifiées sur le site des études supérieures : [www.polymtl.ca/es/memoire-thesis](http://www.polymtl.ca/es/memoire-thesis)

## DOCTORAT (90 CRÉDITS)

Les programmes de doctorat en génie visent à former des diplômés capables de :

- Mener de façon autonome et experte un projet de recherche scientifique pour apporter une contribution originale à la connaissance ou au développement scientifique et technologique;
- Repérer, gérer et analyser l'information et les ressources documentaires pertinentes à son domaine de recherche;
- Communiquer avec clarté dans diverses situations, soit les résultats d'un travail scientifique, soit des connaissances dans son domaine disciplinaire;
- Respecter les normes, les règles d'éthique et d'équité ainsi que les bonnes pratiques de recherche;
- S'engager dans une démarche d'apprentissage et d'amélioration continu.



## Doctorat (90 crédits)

### L'examen général de synthèse

Cet examen a pour but de vérifier la capacité de synthèse de l'étudiant et de s'assurer qu'il possède les connaissances et la maturité indispensables pour œuvrer dans son domaine d'études et y conduire une recherche approfondie et originale. L'examen de synthèse, qui est composé d'épreuves écrites et orales, doit être complété au plus tard à la fin du 4<sup>e</sup> trimestre suivant la première inscription de l'étudiant au doctorat.

En parallèle avec la préparation de son examen de synthèse, l'étudiant doit compléter les 4 crédits obligatoires des Ateliers complémentaires à la formation doctorale.

[www.polymtl.ca/es/programmes/examen-de-synthese.php](http://www.polymtl.ca/es/programmes/examen-de-synthese.php)

Les modalités de l'examen de synthèse varient selon les départements; il est recommandé de s'en informer le plus tôt possible auprès de l'agent aux dossiers étudiants de votre département.

### La thèse de doctorat

La thèse de doctorat doit apporter une contribution originale à l'avancement des connaissances ou au développement technologique. Avant de déposer sa thèse au département, un étudiant doit avoir rempli toutes les autres exigences de son plan d'études.

Après s'être assuré que la thèse est conforme aux normes en vigueur et que les corrections demandées par le jury ont été apportées, le directeur de recherche convoque la soutenance. À la suite de la réussite de la soutenance, l'étudiant a la responsabilité de compléter le dépôt de la thèse selon les normes en vigueur. Le dépôt final de la thèse doit être fait sous forme électronique.

[www.polymtl.ca/es/memoire-thesis](http://www.polymtl.ca/es/memoire-thesis)

### Cheminement accéléré :

#### passage direct de la maîtrise au doctorat

Vous souhaitez, dans le cadre d'études au doctorat, approfondir le sujet sur lequel vous avez travaillé à la maîtrise? Votre candidature devra être recommandée par votre département et approuvée par votre directeur de recherche.

[www.polymtl.ca/futur/es/prog/chemin.php](http://www.polymtl.ca/futur/es/prog/chemin.php)

### Encadrement offert : comité-conseil

Le comité-conseil est facultatif; le doctorant décidera de sa création avec son directeur de recherche. C'est un groupe de trois ou quatre experts qui, par un partage de connaissances et de compétences, offre des conseils au doctorant tout en appuyant le directeur de recherche dans sa tâche d'encadrement.

[www.polymtl.ca/es/encadrement/comite-conseil.php](http://www.polymtl.ca/es/encadrement/comite-conseil.php)

# Connaître les ressources disponibles pour m'aider

## SERVICE AUX ÉTUDIANTS

Le Service aux étudiants offre une gamme de ressources destinées aux étudiants qui souhaitent favoriser leur réussite, autant sur le plan scolaire, personnel, que professionnel, et qui souhaitent trouver des solutions à leurs préoccupations ou encore démarrer des projets stimulants!

Ce service comprend cinq secteurs distincts. Tous ces services sont offerts aux locaux C-240 et B-510. N'hésitez pas à y entrer, une personne vous dirigera vers la bonne ressource.

SOUTIEN À LA RÉUSSITE	VIE ÉTUDIANTE
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Soutien académique et personnel</li> <li>■ Programme de tutorat</li> <li>■ Soutien aux étudiants en situation de handicap (voir p. 45)</li> <li>■ Psychologue</li> <li>■ Programme de Mentorat Année Préparatoire (Projet MAP)</li>   <li>■ Réussir ses études en génie</li> <li>■ Gestion du temps</li> <li>■ Stress et anxiété de performance</li> <li>■ Étude efficace</li> <li>■ Attention, concentration et motivation</li> </ul> <p>Horaire disponible au : <a href="http://www.polymtl.ca/soutien">www.polymtl.ca/soutien</a></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Accueil et intégration</li> <li>■ Programmes de reconnaissance de l'implication</li> <li>■ Saines habitudes de vie sur le campus</li> <li>■ Conseil en matière de vie étudiante</li> <li>■ Logement hors campus</li>   <li>■ Consultez le site Web de la Rentrée pour obtenir le programme complet des activités d'accueil : <a href="http://www.polymtl.ca/rentree">www.polymtl.ca/rentree</a></li> <li>■ Pour en savoir davantage sur la vie étudiante, les associations et les comités étudiants, rendez-vous au : <a href="http://www.polymtl.ca/vie">www.polymtl.ca/vie</a></li> </ul>
AIDE FINANCIÈRE ET BOURSES	INTERNATIONAL
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Aide financière aux études (Programme de prêts et bourses)</li> <li>■ Programmes de bourses</li>   <li>■ Séance d'information et atelier d'aide à la préparation de demandes d'aide financière (Programme de prêts et bourses)</li> <li>■ Séance d'information sur la préparation des dossiers de candidatures pour les concours de bourses internes</li> </ul> <p>Horaire disponible au : <a href="http://www.polymtl.ca/bourses">www.polymtl.ca/bourses</a></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Soutien aux étudiants internationaux (programme complet)</li> <li>■ Programme d'échanges internationaux (mobilité entrante et sortante)</li>   <li>■ Permis de travail post-diplôme</li> <li>■ La résidence permanente au Québec</li> <li>■ Impôts</li> <li>■ Séances d'information pour le Programme d'échanges internationaux</li> <li>■ Séance d'information pré-départ et au retour (mobilité sortante)</li> </ul> <p>Horaire disponible au : <a href="http://www.polymtl.ca/etudiants-internationaux">www.polymtl.ca/etudiants-internationaux</a></p>
SERVICE-CONSEIL EN GESTION DE CARRIÈRE	
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Orientation et planification de carrière</li> <li>■ Stratégies de recherche d'emploi ou de stage</li> <li>■ Soutien à l'intégration sur le marché du travail</li> <li>■ Accompagnement : CV et lettre de présentation</li> <li>■ Coaching de préparation d'entrevue</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Service-conseil avec ou sans rendez-vous</li> <li>■ Ateliers de groupe, en français et en anglais</li> <li>■ Infolettre hebdomadaire destinée aux étudiants</li> <li>■ Collaboration avec le Service des stages et emplois</li> <li>■ Site web : <a href="http://www.polymtl.ca/sp">www.polymtl.ca/sp</a></li> </ul>

## SOUTIEN DE VOTRE UNITÉ ACADEMIQUE

Quand vous avez des questions sur votre cheminement de cours ou avez besoin d'une assistance particulière, n'hésitez pas à vous adresser à votre responsable de programme ou à la personne désignée pour aider les nouveaux étudiants au sein de votre département. Aux études supérieures, cette personne est le coordonnateur des programmes d'études supérieures (CPÉS). Soyez responsable et pensez prévention!

## CENTRE DE CONSULTATION EN MATHÉMATIQUES (CCM)

Vous avez besoin d'un coup de pouce en mathématiques? Vous trouverez au CCM :

- des personnes-ressources à consulter;
- du soutien dans la préparation de vos devoirs et de vos examens;
- une banque de références (anciens examens et devoirs);
- des ressources informatiques;
- des ateliers, des conférences et des concours;
- des collègues, des amis et une bonne ambiance de travail!

[www.ccm.polymtl.ca/](http://www.ccm.polymtl.ca/) / Local B-504



## SERVICE DES STAGES ET EMPLOIS

Ce service assure le lien entre les entreprises et les étudiants pour favoriser l'intégration des étudiants et des finissants sur le marché du travail. Quelle que soit la carrière que vous visez au terme de votre formation en génie, vous pourrez l'expérimenter et vous y préparer à travers les différentes actions menées conjointement par le Service des stages et emplois et le Service-conseil en gestion de carrière.

- Affichage des stages, emplois d'été, postes permanents ou à contrat sur La Ruche\*
- Soutien aux employeurs dans leur processus de recrutement de stagiaires ou de diplômés en génie
- Suivi du déroulement des stages en entreprise (qualité de l'encadrement, santé-sécurité, etc.)
- Animation des ateliers d'information sur le marché du travail propre à chaque spécialité
- Soutien à l'organisation des activités de réseautage avec les employeurs pilotées par les comités à l'éducation de l'AEP, la Promo et l'AECSP
- Organisation de séances d'information par les employeurs sur le campus
- Promotion d'activités hors campus concernant la carrière
- Soutien aux étudiants dans leur recherche de stage à l'international ou dans la réalisation de stages entrepreneuriaux

Pour plus d'informations, visitez le site : [www.polymtl.ca/sp](http://www.polymtl.ca/sp)

## L'OMBUDSMAN

L'ombudsman peut agir à titre de conseiller ou de médiateur dans tous les conflits entre des membres de la communauté de Polytechnique (étudiants, candidats, diplômés, employés, professeurs, administration, direction, etc.). Il est le dernier recours pour résoudre une difficulté lorsque tous les recours mis à la disposition du plaignant ont été épuisés. L'ombudsman est un observateur impartial de l'application des règlements et politiques de Polytechnique de même que des processus administratifs qui en découlent. Il est tenu à la confidentialité dont il ne peut être libéré qu'avec l'accord des personnes concernées. À partir des plaintes qu'il reçoit, il intervient avec équité pour faire corriger toute injustice ou discrimination. L'ombudsman jouit d'une indépendance absolue à l'égard de la direction de Polytechnique et rend compte de son action au Conseil d'administration.

[www.polymtl.ca/ombudsman](http://www.polymtl.ca/ombudsman)

\* Les étudiants en échange (un ou deux trimestres) n'ont pas accès à La Ruche, mais ont accès aux autres services.

# ÊTES-VOUS DANS L'UNE DE CES SITUATIONS?

## RETOUR AUX ÉTUDES

Vous effectuez un retour aux études? Vous avez déjà fait des études universitaires dans un autre établissement (au Québec ou à l'étranger), mais jamais à Poly? Notre conseil : ne sous-estimez pas la période de transition nécessaire pour vous adapter à Polytechnique, tant du point de vue des études que de votre vie personnelle et sociale.

Pour assurer votre adaptation à ce nouveau milieu et ainsi votre réussite, prenez rendez-vous dès le début du trimestre avec les conseillers du Service aux étudiants. Ils sauront vous guider vers des ressources et outils disponibles à Poly (tutorat, ateliers, etc.) afin que vous partiez du bon pied!

## DIFFICULTÉS SCOLAIRES ET PERSONNELLES

Vous avez habituellement de la difficulté à vous concentrer ou à organiser votre temps et vos tâches scolaires? Vous présentez des lacunes dans certaines matières (mathématiques, physique, français, etc.)? Votre intégration à Polytechnique vous inquiète? Vous vivez des moments difficiles ces temps-ci? N'hésitez pas à venir en discuter avec un des conseillers aux étudiants du Service aux étudiants afin de favoriser votre réussite.

## ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Vous vivez une situation de handicap : déficience motrice, visuelle, trouble d'apprentissage, trouble déficitaire de l'attention avec ou sans hyperactivité, trouble de santé mentale, etc.?

Le Soutien aux étudiants en situation de handicap (SÉSH) appuie les étudiants en situation de handicap dans leur cheminement afin de favoriser leur participation active et leur réussite à Poly. Présentez-vous au Service aux étudiants pour rencontrer un conseiller à l'écoute, qui assure la mise en place des aménagements nécessaires et qui connaît les ressources pertinentes en vue d'assurer votre plein potentiel. Les consultations sont confidentielles.

## ÉTUDIANTS-PARENTS

Vous avez un ou plusieurs enfants à votre charge? Votre temps est donc une ressource précieuse compte tenu des responsabilités associées à votre rôle. Il importera d'autant plus de fixer des objectifs professionnels et académiques réalistes qui en tiennent compte. Si vous désirez en discuter ou que vous rencontrez des difficultés, venez consulter les conseillers du Service aux étudiants.

De plus, assurez-vous d'être bien informé des mesures disponibles pour vous à l'Aide financière aux études (reconnaissance de dépenses particulières). Certains étudiants ayant des enfants à charge peuvent également être inscrits à temps partiel tout en conservant leur admissibilité au Programme de prêts et bourses à temps plein. Pour connaître les critères d'admissibilité, visitez le [www.afe.gouv.qc.ca](http://www.afe.gouv.qc.ca) ou venez rencontrer le conseiller du Secteur de l'aide financière et des bourses. Consultez également votre responsable de programme et le Registrariat si vous prévoyez poursuivre vos études à temps partiel.

Si vous êtes à la recherche d'une place en service de garde pour votre enfant, renseignez-vous auprès du centre de la petite enfance (CPE) de Polytechnique « Les Petits Génies ». [www.employes.polymtl.ca/lespetitsgenies](http://www.employes.polymtl.ca/lespetitsgenies)

Vous êtes en quête d'un milieu de garde flexible et capable de s'adapter à votre réalité de parent-étudiant ? La halte-garderie Le Baluchon est service offert par la FAÉCUM afin de permettre aux parents-étudiants du campus de l'Université de Montréal d'avoir accès à un service de garde abordable et flexible sur le campus. [www.faecum.qc.ca/services/halte-garderie](http://www.faecum.qc.ca/services/halte-garderie)



# BIBLIOTHÈQUE LOUISE-LALONDE-LAMARRE

## LES PREMIERS PAS

Dès que vous avez en main votre carte d'identité, vous pouvez emprunter des livres (30 documents pour une période de 30 jours). La carte d'identité est aussi obligatoire pour emprunter portables et iPads ainsi que pour utiliser les salles de travail en équipe.

Le site Web de la Bibliothèque Louise-Lalonde-Lamarre donne accès à votre dossier, aux outils de recherche (banques de données, revues A-Z, réserve de cours, manuels de cours), aux services ainsi qu'aux guides des ressources recommandées par les bibliothécaires.

[www.polymtl.ca/biblio](http://www.polymtl.ca/biblio)

## UN ESPACE LUMINEUX

La Bibliothèque Louise-Lalonde-Lamarre occupe les 7e et 8e étages des pavillons Lassonde : la vue y est spectaculaire et la lumière naturelle, très présente. Vous pourrez choisir l'atmosphère d'étude qui vous convient : des zones dédiées au travail de groupe à voix basse ou des zones de travail individuel, dans le calme et en silence.

## DES ÉQUIPEMENTS À VOTRE SERVICE

Empruntez des ordinateurs portables pour travailler à la Bibliothèque Louise-Lalonde-Lamarre pour une période de quatre heures ou des iPads pour une période de 3 jours. Vous trouverez également sur place numériseurs, photocopieurs et imprimantes.

Réservez sur place ou à distance, l'une des 13 salles de travail en équipe. Ces salles, d'une capacité de deux à dix personnes, sont munies d'écrans, ordinateurs et tableaux blancs. Elles sont populaires dès le milieu du trimestre.

## SERVICE D'IMPRESSION 3D

Utilisez le formulaire pour demander l'impression de votre prototype en plastique PLA (acide polylactique).

[www.polymtl.ca/biblio/fr/impression\\_3d](http://www.polymtl.ca/biblio/fr/impression_3d)



## DES RESSOURCES À VOTRE PORTÉE

Consultez le calendrier des ateliers sur le site Web et inscrivez-vous!

### Ateliers de découverte

Pour utiliser efficacement les équipements, la documentation et les moteurs de recherche. Offerts au début des trimestres d'automne et d'hiver.

### Ateliers sur le logiciel *EndNote* – outil bibliographique gratuit

Démystifiez l'usage d'un outil qui génère des références à joindre à vos travaux universitaires.

### Ateliers sur *BibTeX- JabRef* outils en libre accès

Pour créer sa banque de références en .bib et produire des bibliographies dans des documents LaTeX.

## PARTENARIATS À POLYTECHNIQUE

Les membres des groupes et des sociétés techniques de Polytechnique trouveront des occasions de partenariat avec la Bibliothèque Louise-Lalonde-Lamarre pour soutenir la réalisation de leurs activités (achat de documentation, expositions, activités de coaching, prêt de locaux). Consultez le personnel du service de référence sur place ou par courriel à [biblio@polymtl.ca](mailto:biblio@polymtl.ca)

## SE CULTIVER ET SE DÉTENDRE

Empruntez dans la section culture, des ensembles d'apprentissages de langues, des guides de voyages, des livres d'art, la collection Ingénieurs Entrepreneurs, des biographies, des ouvrages de fiction, etc.

## ASSISTANCE

Consultez le personnel du service de référence sur place, par clavardage et par courriel à [biblio@polymtl.ca](mailto:biblio@polymtl.ca).

## ACCÈS AUX AUTRES

## BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES

Votre carte d'identité vous permet d'emprunter des ouvrages à l'Université de Montréal et HEC Montréal. Au service du prêt, demandez la carte BCI et vous pourrez emprunter en personne dans toutes les bibliothèques universitaires. Le retour des documents empruntés ailleurs peut s'effectuer ici.

# S'impliquer dans la vie étudiante



## ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES

Une association étudiante regroupe officiellement tous les étudiants supervisés par la même direction académique. À Polytechnique, on retrouve deux associations étudiantes : une pour les étudiants au baccalauréat (AEP) et une pour les étudiants aux cycles supérieurs (AECSP). Elles défendent les intérêts de leurs membres et la participation y est vivement encouragée.

### Association des étudiants de Polytechnique (AEP)

Sont membres de l'AEP tous les étudiants inscrits dans un programme de baccalauréat. Elle coordonne les 13 comités étudiants à l'éducation, qui ont pour but de représenter et de défendre les intérêts des étudiants de chaque programme de Polytechnique. Le dynamisme de l'AEP est porté par ses clubs et comités à l'interne, qui organisent partys, radio étudiante, 5@7, spectacles et une panoplie d'autres activités enrichissant la vie étudiante de Polytechnique. Elle gère aussi la vie quotidienne en s'occupant des cafétérias, de l'agenda étudiant ou encore du régime d'assurance dentaire et de santé complémentaire. [www.aep.polymtl.ca](http://www.aep.polymtl.ca)

### Association des étudiants aux cycles supérieurs de Polytechnique (AECSP)

Sont membres de l'AECSP tous les étudiants inscrits dans un programme de DESS, maîtrise ou doctorat. La mission de l'AECSP consiste à améliorer la situation sociale, morale, intellectuelle, économique, ainsi que le bien-être physique de ses membres. Surveillez vos courriels pour connaître le calendrier des activités offertes au cours de l'année : des sorties, des fêtes, des vins et fromages, des beignes et cafés, des conférences, et plusieurs autres! [www.aecsp.qc.ca](http://www.aecsp.qc.ca)

**C'EST PROUVÉ!** Les étudiants engagés dans leur milieu sont mieux intégrés, plus motivés et enthousiastes pendant leurs études. Ils ont, pour la plupart, de meilleurs résultats scolaires et se sentent aussi moins stressés et moins déprimés.

## SOCIÉTÉS TECHNIQUES

Les sociétés techniques regroupent de véritables mordus issus de toutes les branches du génie. Leur passion commune : réaliser des projets techniques en vue de participer à des compétitions annuelles se déroulant sur terre, sur mer et dans les airs. Polytechnique appuie ces étudiants en leur fournissant des fonds, un espace et des équipements pour mener à bien leurs travaux.

## COMITÉS ÉTUDIANTS

Les comités étudiants sont des regroupements d'étudiants ayant un objectif commun. Il y en a pour tous les goûts, de la construction de robots à la présentation d'une pièce de théâtre, en passant par les projets humanitaires, la production de bière et la défense des droits des étudiants. Nous vous conseillons de prendre le temps de vous renseigner sur ces comités et de vous y investir, car ils vous apporteront beaucoup dans votre vie d'étudiant et favoriseront votre intégration sociale, et donc votre réussite scolaire! Pour une liste plus complète, référez-vous à votre agenda, au guide du nouveau remis lors de la journée du PINEP ou consultez le site : [www.polymtl.ca/vie](http://www.polymtl.ca/vie)

# Le développement durable à Polytechnique

Polytechnique est engagée depuis plusieurs années dans une démarche de développement durable, qui touche toutes les activités de l'établissement et implique toute la communauté. Le Plan d'action en développement durable 2016-2020 s'articule autour de sept grandes thématiques: la formation, la recherche, les opérations, les services alimentaires, la communauté, le partage de nos connaissances et la gouvernance.

En reconnaissance des efforts accomplis en matière de développement durable, Polytechnique a obtenu en 2016 l'accréditation internationale STARS, niveau argent, décernée par *l'Association for the Advancement of Sustainability in Higher Education (AASHE)*.

De plus, depuis mars 2017, Polytechnique est désignée « Campus équitable » pour ses efforts pour la mise en avant des produits issus du commerce équitable.

Comme étudiant, il y a plusieurs façons de s'engager dans la démarche.



<b>1. TRIER LES MATIÈRES RÉSIDUELLES</b>	<b>3. VIE ÉTUDIANTE</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Contribuez à l'effort de Polytechnique, qui vise à récupérer 70 % des matières recyclables et du papier, et 60 % des matières compostables.</li> <li>■ Prenez quelques secondes pour lire les consignes affichées sur les stations de tri. Vous vous demandez que faire d'un déchet? Visitez <a href="http://www.polymtl.ca/durable/poly-tri">www.polymtl.ca/durable/poly-tri</a></li> </ul> <div style="text-align: center; margin-top: 10px;"> </div>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Privilégiez les transports en commun.</li> <li>■ Obtenez près de 30 % de rabais sur un permis de stationnement « covoiturage » et consultez l'information sur les plateformes et applications de covoiturage, comme Netlift, sur notre site web.</li> <li>■ Utilisez les stationnements de vélos et profitez des douches après avoir grimpé jusqu'à Polytechnique !</li> <li>■ Participez aux ateliers de mécanique vélo avec Biciklo : <a href="http://www.biciklo.ca">www.biciklo.ca</a></li> <li>■ Profitez d'un rabais de 20 % sur l'abonnement annuel BIXI.</li> </ul>
<b>2. CONSOMMER AUTREMENT ET RÉDUIRE SON EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE</b>	<b>4. S'IMPLIQUER ET SE FORMER</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Profitez des lundis sans viande à la cafétéria.</li> <li>■ Amenez votre propre tasse pour aider à réduire les déchets : les gobelets sont taxés à Polytechnique (15 cents par gobelet)! En apportant votre assiette, un rabais de 10 cents vous sera offert.</li> <li>■ Buvez l'eau des fontaines plutôt que de l'eau embouteillée.</li> <li>■ Réduisez votre consommation de papier : révisez vos documents à l'écran, utilisez le courrier électronique et activez la fonction recto verso de votre imprimante.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Rejoignez un des comités, clubs et sociétés techniques qui ont des activités en lien avec le développement durable.</li> <li>■ Faites partie du réseau d'ambassadeurs étudiants du Bureau du développement durable.</li> <li>■ Développez un projet sur le campus et soumettez une demande de financement au prochain appel de projets du Fonds pour des initiatives durables.</li> <li>■ Inscrivez-vous aux cours, orientations et programmes portant sur le développement durable.</li> <li>■ Suivez les travaux de la vingtaine de centres et unités de recherche de Polytechnique qui travaillent sur des enjeux de développement durable.</li> </ul>

# Préparer un échange à l'international

## LE PROGRAMME D'ÉCHANGES INTERNATIONAUX, C'EST... IRRÉSISTIBLE! RÉALISABLE! PERTINENT!

- Enrichissez vos études en génie d'une perspective internationale.
- Démarquez-vous sur le marché de travail.
- Améliorez votre maîtrise d'une langue étrangère.
- Bâtissez-vous un réseau de contacts de partout au monde.

Le Programme d'échanges internationaux de Polytechnique vous permet d'effectuer un ou deux trimestres d'études à l'extérieur du Québec dans l'un de nos 250 établissements partenaires. Les cours suivis et réussis pendant ce séjour sont reconnus pour des équivalences à votre retour.

Vous pouvez aussi opter pour un double diplôme ou une année de spécialisation à l'international. Le double diplôme consiste à compléter les 90 premiers crédits de votre formation à Polytechnique, puis deux années de formation dans un établissement partenaire (France, Belgique, Italie et Suisse). La réussite de ces cinq années d'études mène à l'obtention de deux diplômes, soit le diplôme d'ingénieur de Polytechnique Montréal, et le diplôme d'ingénieur de l'établissement partenaire.



L'échange est un projet qui se prépare et c'est pourquoi nous vous conseillons d'assister dès votre première année à une des séances d'information offertes à l'automne. Les dossiers de candidature sont à déposer une seule date par année : en janvier précédent le départ.

Une bourse de mobilité est garantie à chaque candidat sélectionné. De plus, une préparation interculturelle et un encadrement pour les démarches administratives sont proposés.

Pour en savoir plus au sujet des critères d'admission, des universités partenaires et de la procédure d'admission, visitez le site suivant :

[www.polymtl.ca/echanges-internationaux](http://www.polymtl.ca/echanges-internationaux)

## QUELLE SERA VOTRE DESTINATION?

01 / Afrique du Sud	19 / Israël
02 / Allemagne	20 / Italie
03 / Australie	21 / Liban
04 / Autriche	22 / Malaisie
05 / Belgique	23 / Maroc
06 / Brésil	24 / Mexique
07 / Canada	25 / Pays-Bas
08 / Chili	26 / Portugal
09 / Chine	27 / République tchèque
10 / Colombie	28 / Royaume-Uni
11 / Corée du Sud	29 / Russie
12 / Espagne	30 / Singapour
13 / États-Unis	31 / Suède
14 / Finlande	32 / Suisse
15 / France	33 / Taïwan
16 / Hong Kong	34 / Thaïlande
17 / Inde	35 / Venezuela
18 / Irlande	



# Vivre à Montréal

**QS Best Student Cities 2017 :** Montréal 1<sup>re</sup> ville élue meilleure destination au monde pour les étudiants internationaux.

## MONTRÉAL, VILLE SÉCURITAIRE

Il est statistiquement prouvé que Montréal est l'une des villes les plus sécuritaires en Amérique du Nord, y compris dans les transports en commun. Nous vous conseillons tout de même de prendre certaines précautions habituelles pour une grande ville :

- Si vous ne vous sentez pas à l'aise de marcher seul(e) sur de longues distances le soir, prenez un autobus de nuit (après la fermeture des métros) ou un taxi. Les femmes qui voyagent seules le soir peuvent demander au chauffeur de les laisser descendre de l'autobus entre deux arrêts.
- Dans les bars, gardez toujours vos consommations avec vous et n'acceptez pas une consommation qui vous est offerte par un étranger.
- Le vol demeure le crime le plus fréquent à Montréal. Ne laissez pas vos effets personnels (sacs, portables) sans surveillance dans des lieux publics, y compris à Polytechnique.

**Le plus important :** fiez-vous à votre instinct! Si vous ne vous sentez pas en sécurité, demandez de l'aide ou quittez l'endroit où vous êtes.

### Numéros de téléphone à connaître

**911** : urgences (ambulances, police, pompiers)

**4444** : sûreté à Polytechnique

## POIDS ET MESURES

Le Canada utilise le système métrique, mais les vieilles habitudes anglo-saxonnes persistent. Ainsi, la taille des personnes se donne souvent en pieds et en pouces, et le poids des personnes (et souvent des marchandises) se donne en livres. Lorsque vous louez un appartement, faites des courses ou demandez des renseignements sur les mesures, soyez alertes!

## JE SUIS MALADE...

Se précipiter chez le médecin n'est pas vraiment un bon réflexe, car le réseau québécois de la santé est surchargé et le temps d'attente dans les cliniques sans rendez-vous est souvent de plusieurs heures. Mieux vaut donc d'abord évaluer si un médecin est requis dans votre situation.

Pour des cas non urgents :

- Commencez par demander conseil aux infirmières d'Info-Santé en appelant au 811. Elles vous diront s'il est nécessaire de consulter un médecin ou non. Ce service est gratuit et disponible 7j/7 et 24h/24.
- Pensez aux pharmacies! Les pharmaciens peuvent vous conseiller rapidement et gratuitement, vous suggérer des médicaments sans ordonnance et vous rediriger vers les services adaptés à votre cas.

Envie de découvrir la vibrante vie culturelle montréalaise? Abonnez-vous au Passeport MTL étudiant international : [passeportmtletudiant.com](http://passeportmtletudiant.com)

Vous pensez à rester après vos études? Consultez les activités de "Je choisis Montréal": [www.jechoisismontreal.com/accueil](http://www.jechoisismontreal.com/accueil)

Au Québec, il existe très peu de services à domicile. Mais pensez aux CLSC (Centres locaux de services communautaires) et aux cliniques, qui offrent de nombreux services de soins. Vous pouvez consulter [www.santemontreal.qc.ca](http://www.santemontreal.qc.ca) ou composer le 811 pour connaître le nom d'une clinique sans rendez-vous près de chez vous et les heures d'ouverture (variables).

Le centre de santé de l'Université de Montréal, situé sur le campus, offre également des services médicaux : [www.cscp.umontreal.ca](http://www.cscp.umontreal.ca)

**En cas d'urgence, composez immédiatement le 911.**

Pour bénéficier des soins médicaux dans les cliniques ou dans les hôpitaux, vous devez présenter votre carte « soleil » de la RAMQ (Régie de l'assurance maladie du Québec, équivalent de la sécurité sociale française) ou la carte d'assurance maladie de Polytechnique (Desjardins) (voir p. 12-13).

L'étudiant assuré n'a en principe rien à payer sur présentation de sa carte soleil. Avec l'assurance de l'École, il faut souvent avancer les frais, et ensuite faire une demande de remboursement auprès de Desjardins. Formulaires et informations : [www.polymtl.ca/etudiants-internationaux/sante-et-assurances/](http://www.polymtl.ca/etudiants-internationaux/sante-et-assurances/)



## TRANSPORTS

### TRANSPORT EN COMMUN

La Société de transport de Montréal (STM) dessert toute l'île de Montréal en transport en commun ( métro, autobus et autobus de nuit). Pour tout savoir sur le réseau, les tarifs, les itinéraires et les horaires, consultez le site de la STM : [www.stm.info](http://www.stm.info)

Pour bénéficier des tarifs réduits étudiants, consultez la page 24 de ce guide.

### VÉLO

Montréal est une ville cycliste! Dès que le beau temps arrive, les vélos envahissent les rues... mais attention, si vous roulez à vélo, vous êtes tenu de respecter le même code routier qu'en voiture, sous peine d'amendes salées. Soyez aussi vigilant, car les vols de vélos sont fréquents en ville. Munissez-vous d'un bon cadenas.

**BIXI** est un système de vélos en libre-service conçu pour les courts déplacements (45 minutes ou moins). De mai à novembre, le service est accessible 24 heures par jour, 7 jours sur 7. Quelques stations BIXI se situent à proximité de Polytechnique. Pour connaître les tarifs et voir le plan détaillé des stations, visitez le [montreal.bixi.com](http://montreal.bixi.com)

**L'atelier Biciklo** est un atelier communautaire de réparation de vélos, situé à Polytechnique. Vous pouvez suivre des ateliers, y réparer votre vélo ou y travailler comme bénévole. [www.biciklo.ca](http://www.biciklo.ca)

**SOS Vélo** est une entreprise qui récupère des vélos usagés et les recycle en vélos « neufs ». En plus de faire des économies, vous ferez une bonne action, car SOS Vélo emploie des personnes en réinsertion sociale : [www.sosvelo.ca](http://www.sosvelo.ca)

### VOITURE ET STATIONNEMENT

#### Conditions routières

Attention à la conduite en hiver! Avant de partir,appelez au 511 ou consultez-le : [www.quebec511.gouv.qc.ca](http://www.quebec511.gouv.qc.ca)

#### Options diverses :

- Communauto : Service de voitures partagées. L'assurance et l'essence sont comprises dans les tarifs!  
[www.communauto.com](http://www.communauto.com)
- Covoiturage : interurbain et longues distances (Allo-stop, AmigoExpress, etc.).

#### Location de voiture :

Impossible avant 21 ans, avec surprime avant 25 ans. Un permis de conduire de plus d'un an et une carte de crédit sont nécessaires. Attention au kilométrage inclus et à l'assurance.

#### Stationnement à Polytechnique

[www.polymtl.ca/sdi/secteurs/stationn](http://www.polymtl.ca/sdi/secteurs/stationn)



#### Permis de conduire

Un étudiant international avec permis d'études peut conduire avec son permis de conduire étranger si celui-ci est écrit en français ou en anglais. Il est aussi possible de passer les examens du permis de conduire ici. Sinon, il faut se procurer un permis international.  
[www.saaq.gouv.qc.ca](http://www.saaq.gouv.qc.ca)

## VOYAGER

**En autocar :** Le moyen de transport le plus efficace et économique pour voyager au Québec, au Canada et aux États-Unis. La gare d'autobus qui se trouve à la station de métro Berri-UQAM est le point de départ et d'arrivée de la plupart de ces autobus. Transporteurs principaux : Greyhound, Orléans Express, Adirondack, entre autres.

Visitez : [www.gamtl.com/fr/Bienvenue](http://www.gamtl.com/fr/Bienvenue) pour les tarifs et horaires. Certains rabais sont disponibles pour les étudiants.

**En train :** La compagnie VIA Rail dessert le Canada et AmTrak, les États-Unis. La gare centrale se trouve à la station de métro Bonaventure.  
[www.viarail.ca/fr](http://www.viarail.ca/fr)

**Assurance voyage :** Que ce soit pour quelques heures ou plusieurs jours, il est impératif de souscrire à une assurance voyage, car le moindre petit souci de santé peut coûter très cher. Quelques compagnies : Assurance de la carte ISIC, Croix bleue du Québec, Assurance Bon Voyage ou CAA Québec.

## LOISIRS

Que vous soyez amateurs de musique, de cinéma, de théâtre, de danse ou de plein air, Montréal a tout pour vous combler! Été comme hiver, la ville bouillonne de festivals, d'événements artistiques et d'installations sportives. Et tout ça à des prix très avantageux, et même souvent gratuitement. Devenez un vrai Montréalais en découvrant les activités au rythme de saisons. Consultez le journal hebdomadaire (et gratuit!) *Voir* et le site Web de la Ville de Montréal pour ne rien manquer.

# L'hiver à Montréal



« MON PAYS CE N'EST PAS UN PAYS, C'EST L'HIVER... »

- Gilles Vigneault, auteur-compositeur-interprète québécois.

## ÉTUDIANTS D'AILLEURS

Que vous veniez d'un pays plus ou moins chaud, l'hiver reste une saison qui définit la culture et le mode de vie québécois et qui représente souvent un défi pour les étudiants internationaux. Habillez-vous chaudement, apprivoisez-le et découvrez-en les plaisirs!

## ÉTUDIANTS D'ICI

Faites découvrir l'hiver québécois aux étudiants venus d'ailleurs! Une occasion en or pour vous faire un réseau d'amis international et passer des moments inoubliables.



Pour savoir où acheter son équipement et obtenir d'autres informations utiles, assistez à l'atelier « S'installer à Montréal » offert durant la rentrée.

## CONSEILS POUR NE PAS AVOIR FROID

L'hiver montréalais peut faire peur quand on pense que la température a pu atteindre -37,8 °C en 1957 ou qu'il s'est accumulé au sol 1,02 mètre de neige en mars 1971. Mais la réalité est que l'on s'amuse énormément pendant cette saison magique. Voici quelques trucs de base :

**Se fier à ses propres sensations.** Chaque personne possède une certaine tolérance au froid. Ne vous habillez pas en fonction de ce que vous voyez, mais en fonction de ce que vous ressentez.

**Surveiller la météo.** Se fier à l'allure du ciel peut être trompeur. Une journée très ensoleillée annonce des températures très basses alors que, s'il neige, la température est relativement clémence. Consultez les prévisions météo ([meteodata.com](http://meteodata.com)) avant de partir est très utile pour connaître les prévisions de température réelle et ressentie (refroidissement dû au facteur vent), mais aussi pour connaître l'heure de tombée de la prochaine tempête de neige.

**Se concentrer sur l'essentiel.** Pour ne pas avoir froid, l'essentiel de l'équipement se résume au trio tuque-mitaines-foulard (c'est-à-dire, bonnet-gants/moufles-écharpe), à des bottes chaudes et à un bon manteau. Vous devez avoir chaud, mais pas trop, car sinon vous allez transpirer et avoir froid à cause de l'humidité. C'est pourquoi un casier (voir p. 24) est très utile pour ranger bottes et manteau pendant votre journée à l'intérieur de Poly.

**S'habiller avec plusieurs couches.** Vos collègues québécois vous le diront : il ne fait pas froid, vous êtes seulement mal habillé! Du menton jusqu'aux orteils, mettre plusieurs couches est la meilleure technique pour s'isoler du froid (ce sont les couches d'air entre chaque couche de vêtement qui vous assurent de rester au chaud). La méthode « pelures d'oignon » consiste en trois couches : une première couche près du corps, qui vous garde au sec en évacuant la transpiration; une deuxième couche, qui isole et tient au chaud tout en laissant s'évacuer la transpiration; et une troisième couche, qui doit être imperméable pour vous protéger de la pluie, du vent, de la neige, mais si possible laisser le corps respirer.

**S'habiller en fonction de ses activités.** Avant de vous habiller, prenez en compte votre trajet et vos activités. Si vous êtes à l'extérieur quelques minutes seulement ou si vous bougez activement, vous n'aurez pas le temps d'avoir froid. En revanche, si vous devez attendre un autobus à l'extérieur ou marcher plus de dix minutes, vous devez être bien équipé.

**Bien manger et s'hydrater.** Le corps humain est comme une petite centrale thermique, qu'il faut maintenir à 37 °C. Pour y parvenir, il faut lui donner du carburant. Alors, mangez à votre faim, en faisant trois repas complets par jour. Mais pour générer autant de chaleur, le métabolisme consomme aussi beaucoup d'eau, autant qu'en été par temps de canicule.

**Poser des questions à vos amis québécois.** Ils ont grandi dans l'hiver, ils le maîtrisent et ils l'aiment! Laissez-vous conseiller et participez aux activités organisées par les comités étudiants.

**Et si j'attrape froid?** C'est certainement que vous n'avez pas bien suivi nos conseils! Ça arrive à tout le monde. Consultez la section « Je suis malade » à la page 50.



## **PROFITER DE L'HIVER (OU « TU VIENS-TU JOUER DEHORS? »)**

Trop d'étudiants passent tout l'hiver encabanés (« enfermés chez eux »). C'est le meilleur moyen de déprimer, de s'isoler et d'échouer ses cours. L'hiver est long (il dure cinq mois) et il n'est pas envisageable de ne pas avoir de plaisir pendant la quasi-moitié de l'année. Besoin d'idées de sorties et d'activités hivernales? Voici notre sélection :

**Événements à Montréal :** le festival Montréal en lumière, la Fête des neiges, DJ sur glace IGLOOFEST, la Nuit blanche de Montréal, entre autres.

**Ski de fond :** la Ville de Montréal offre plusieurs parcours de ski de fond, et ce, sans sortir de l'île. Consultez le site Internet de la Ville de Montréal pour connaître les détails.

**Ski alpin :** on trouve plusieurs stations de ski à proximité de Montréal, profitez-en!

**Patinage :** la Ville de Montréal offre 169 patinoires extérieures (la majorité gratuite), sans compter la patinoire réfrigérée du Vieux-Port et la très fameuse patinoire intérieure du 1000 de La Gauchetière.

**Bains nordiques :** se jeter dans une rivière glacée en plein milieu de l'hiver? Non merci! Pourtant, beaucoup de Scandinaves ont intégré cette pratique à leur mode de vie. Aujourd'hui, les Québécois s'y mettent avec enthousiasme. À essayer absolument!

**Glissades :** si vous avez envie de goûter à de nouvelles sensations d'une manière économique et originale, allez glisser sur les pentes du mont Royal. Sacs en plastique, chambres à air de voiture, tout est bon pour glisser!

**Raquettes :** grâce à des raquettes ultralégères, vous pouvez gravir les sommets aménagés des Laurentides, de Lanaudière ou de l'Estrie.

**Traîneau à chiens :** pour des balades originales en communion avec la nature.

**Ski-doo :** la motoneige est une invention purement québécoise qui vous permettra de filer à vive allure sur des kilomètres et des kilomètres de neige.

**Hors de Montréal :** Découvrez les plaisirs de l'hiver. Consultez [www.bonjourquebec.com](http://www.bonjourquebec.com)

# Réussir son parcours d'immigration



## COMPRENDRE SON STATUT D'IMMIGRATION

Si vous souhaitez obtenir votre diplôme de Polytechnique, il faudra non seulement réussir vos cours, mais aussi réussir à vous maintenir sur le territoire légalement tout au long de vos études! Vous devez donc non seulement maîtriser les intégrales doubles et les normes d'ingénierie, mais aussi les subtilités des règlements d'immigration. Polytechnique ne vous laisse pas seul avec ce défi : nous vous avons préparé ci-dessous quelques notions de base en la matière, ainsi que des pages dédiées sur notre site Web : [www.polymtl.ca/etudiants-internationaux](http://www.polymtl.ca/etudiants-internationaux)

La loi canadienne prévoit trois grandes catégories de statuts sur son territoire, chacune confirmée par la délivrance du document correspondant :

Statut	Résident temporaire	Résident permanent	Citoyen canadien
Document conférant le statut	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Permis d'études <b>ou</b></li> <li>■ Permis de travail <b>ou</b></li> <li>■ Fiche de visiteur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Confirmation de résidence permanente tamponnée par les services frontaliers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Passeport canadien <b>ou</b></li> <li>■ Certificat de citoyenneté</li> </ul>

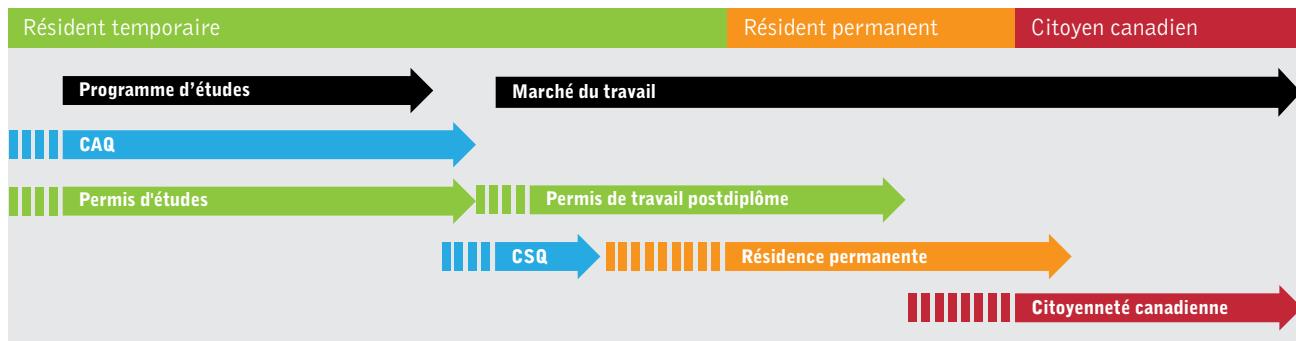
## CAQ, CSQ : PARTICULARITÉS DU QUÉBEC EN MATIÈRE D'IMMIGRATION

Le Québec dispose du droit exclusif pour sélectionner les ressortissants étrangers qui séjournent sur son territoire. Cela implique que le gouvernement du Canada n'a pas le droit de vous donner des autorisations de séjour (permis d'études, de travail ou de résidence permanente) sans une autorisation préalable du gouvernement du Québec. C'est pourquoi, pour obtenir un permis d'études ou un permis de travail, un CAQ (certificat d'acceptation du Québec) est requis, à moins de bénéficier d'une dispense. Pour obtenir la résidence permanente, un CSQ (certificat de sélection du Québec) est requis en vue de s'établir au Québec. Pour se voir conférer un statut légal, le CAQ ou le CSQ ne suffisent pas; il faut avoir obtenu un permis d'études, un permis de travail ou la résidence permanente.

## S'ÉTABLIR AU CANADA

Vous pensez demeurer au Canada après vos études et demander la résidence permanente? Attention, ces démarches sont longues, et ne peuvent généralement pas être entreprises avant la fin de vos études, sauf au doctorat. Suivez l'atelier « Permis de travail post-diplôme et résidence permanente au Québec » pour plus d'informations.

## PARCOURS TYPIQUE D'IMMIGRATION D'UN ÉTUDIANT INTERNATIONAL



# Maintenir un statut légal



## TROIS DOCUMENTS À MAINTENIR VALIDES EN TOUT TEMPS DURANT VOS ÉTUDES

Vos autorisations d'études doivent toujours être valides, du premier au dernier jour de chaque trimestre où vous êtes inscrit et présent sur le territoire québécois, pour être en mesure de :

- maintenir votre dossier étudiant en règle vis-à-vis du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur;
- maintenir un statut légal au Canada.

Pour tout savoir sur les démarches d'obtention de vos documents d'immigration, consultez la section de notre site intitulée "Préparatifs de séjour" : [www.polymtl.ca/etudiants-internationaux](http://www.polymtl.ca/etudiants-internationaux)

### 1. Passeport

Le permis d'études (PÉ) et le visa de résident temporaire (VRT) ne peuvent avoir une durée de validité supérieure à celle de votre passeport. Renseignez-vous auprès des services consulaires de votre pays pour connaître les délais et procédures de renouvellement depuis le Canada.



### 2. Certificat d'acceptation du Québec (CAQ) pour études

Le CAQ est délivré par le Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI), aussi appelé « Immigration Québec ». Il est restrictif à un cycle d'études particulier (1er cycle, 2e cycle, ou 3e cycle).



### 3. Permis d'études (PÉ)

Le PÉ est délivré par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC), aussi appelé « Immigration Canada ». C'est ce document qui vous donne un statut légal au Canada. C'est ce document qui vous donne un statut légal au Canada.



## À MAINTENIR VALIDE SI VOUS COMPTEZ ENTRER AU CANADA APRÈS UN VOYAGE À L'ÉTRANGER

### Visa de résident temporaire et autorisation de voyage électronique

Les ressortissants de certains pays, pour être autorisés à entrer sur le territoire canadien, ont également besoin d'un visa de résident temporaire (VRT). Il s'agit d'un autocollant apposé dans le passeport par un bureau canadien des visas. Le visa ne donne aucun statut légal au pays et ne sert qu'à franchir la frontière. Il ne faut pas le confondre avec le permis d'études!

Si vous êtes exempté de VRT, vous aurez besoin d'une autorisation de voyage électronique (AVE) si vous comptez arriver au Canada par avion. Les citoyens américains sont exemptés de ces deux obligations.

Le VRT et l'AVE sont octroyés automatiquement lors de l'approbation d'une demande de permis d'études dans un bureau des visas à l'étranger. Pour un renouvellement au Canada, voir la page suivante.

## ...POUR NE PAS RISQUER D'ÊTRE DÉSINSCRIT DE POLYTECHNIQUE!

### Être en règle à votre arrivée

Lors de votre premier trimestre à Polytechnique, vous devez déposer vos CAQ et PE au Registrariat (local A-201), au plus tard avant la date limite de modification de choix de cours, sous peine de désinscription :

**Automne** → 11 septembre 2017

**Hiver** → 19 janvier 2018

**Été court** → 11 mai 2018

**Été long** → 18 mai 2018

## OBLIGATION DE DEMEURER INSCRIT DANS UN PROGRAMME

Le détenteur d'un CAQ pour études doit faire de ses études sa « principale activité », c'est-à-dire, qu'il doit demeurer inscrit à temps plein à tous les trimestres d'inscription obligatoire.

- Baccalauréat, DESS et maîtrise-professionnelle = trimestres d'automne et hiver
- Maîtrise-recherche, Doctorat = tous les trimestres

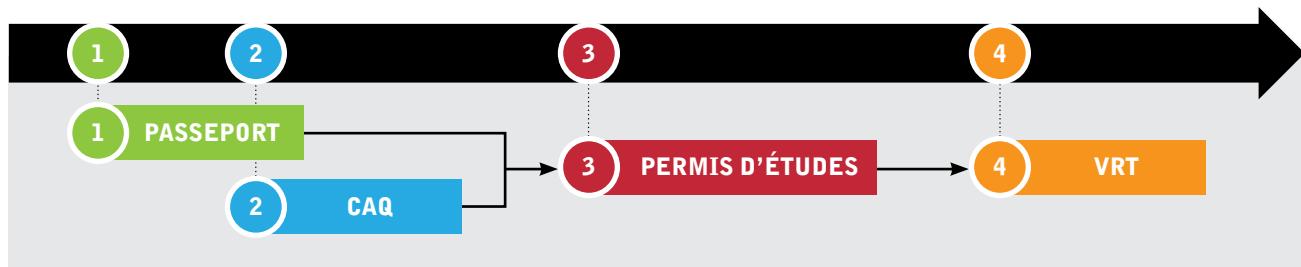
Le détenteur d'un PÉ a l'obligation de « demeurer inscrit » et de « suivre activement ses études ». Les pénalités prévues en cas de non-respect de ces exigences peuvent mener jusqu'à l'exclusion du Canada. Assurez-vous de vous renseigner sur les critères précis de ces exigences auprès d'IRCC et du MIDI pour ne pas risquer de devoir quitter Polytechnique et le Canada avant l'obtention de votre diplôme.

## RENOUVELLEMENT DES DOCUMENTS D'IMMIGRATION

Notez dès maintenant les dates d'expiration de vos documents. Avant qu'ils n'arrivent à échéance, vous devrez présenter vos nouveaux CAQ et PÉ au Registrariat ou, à défaut, les preuves de soumission des demandes de renouvellement. Dans le cas contraire, vous perdrez votre inscription à Polytechnique, même si vous avez déjà commencé votre trimestre.

Le processus de renouvellement du CAQ, du PÉ et du VRT depuis le Canada présente des différences majeures avec le processus de demande initiale de ces documents depuis l'étranger, dont la plus essentielle est que ce processus doit être effectué en séquence pour demander chaque document l'un après l'autre. Étant donné la complexité et le temps requis pour l'ensemble du processus de renouvellement des documents, vous devez vous informer sur les démarches à entreprendre le plus tôt possible, et commencer les procédures environ six mois avant leur expiration.

Si vous êtes dispensé de l'obligation de VRT, mais que vous avez besoin d'une AVE pour revenir au Canada par avion, vous devrez renouveler séparément votre AVE en ligne. L'AVE est valide pour cinq ans ou jusqu'à l'expiration de votre passeport, selon le premier des évènements à survenir.



Consultez notre site Internet [www.polymtl.ca/etudiants-internationaux](http://www.polymtl.ca/etudiants-internationaux), rubrique « Démarches d'immigration », pour vous informer sur ces démarches.

## TRAVAILLER AU CANADA

Pour travailler au Canada, il faut être un citoyen canadien, un résident permanent ou un résident temporaire (ex : étudiant international) rencontrant les conditions nécessaires pour ce faire. Dans tous les cas, il vous faudra aussi obtenir un numéro d'assurance sociale. Mais il faut aussi remplir les critères des employeurs d'ici : un beau défi vous attend!

Vous trouverez plus bas un résumé des conditions associées au travail étudiant. Pour des explications plus complètes, consultez la rubrique « Travail et stages » de notre site : [www.polymtl.ca/etudiants-internationaux](http://www.polymtl.ca/etudiants-internationaux)

## TRAVAILLER SUR ET HORS CAMPUS

Un étudiant international peut être admissible à travailler durant ses études s'il respecte entre autres les conditions suivantes :

- il possède un permis d'études (PÉ) valide;
- il est inscrit à temps plein dans un établissement d'enseignement désigné (EED), comme Polytechnique Montréal;

Pour pouvoir travailler sur le campus de Poly-HEC-UdeM (incluant tous les bâtiments situés dans Montréal affiliés au campus), il faut rencontrer les critères décrits plus haut. Notez qu'il n'existe pas de répertoire centralisé des offres d'emploi étudiant sur le campus.

### Pour pouvoir occuper un emploi situé hors du campus

Seuls les étudiants inscrits dans un programme d'études de six mois ou plus menant à un diplôme canadien sont éligibles. Si votre PÉ ne porte aucune mention explicite que vous pouvez travailler hors campus, vous devriez contacter IRCC pour vérifier si vous êtes éligible;

Une limite de 20 heures de travail par semaine s'applique durant les périodes de scolarité régulières. La limite ne s'applique pas durant les congés officiels du calendrier académique.

### EFFECTUER UN STAGE OBLIGATOIRE DANS SON PROGRAMME

Si vous avez un stage obligatoire à effectuer dans votre programme, vous devrez vous procurer un permis de travail pour stage (aussi appeler permis de travail coop) et ce, avant le début de l'emploi. Soyez donc prévoyants et informez-vous suffisamment à l'avance sur les conditions et les démarches d'obtention en consultant notre site Internet.

### NAS (NUMÉRO D'ASSURANCE SOCIALE)

Le NAS n'a rien à voir avec l'assurance maladie. Il est obligatoire pour travailler car votre employeur en a besoin pour déclarer vos cotisations sociales. Il faut un permis d'études ou un permis de travail pour obtenir un NAS. Consultez la section « Travail et stages » du site pour connaître les démarches.

### DÉCLARATIONS D'IMPÔTS : OBLIGATOIRE POUR TOUS!

Les étudiants internationaux, même quand ils ne travaillent pas au Canada ou n'ont aucun revenu, ont l'obligation de remplir les déclarations d'impôts du Québec et du Canada. Renseignez-vous lors de l'atelier consacré à ce thème, offert une fois par année, au trimestre d'hiver. Seuls les étudiants en échange pour un ou deux trimestres sont susceptibles d'être exclus de cette obligation.

### INTÉGRER LE MARCHÉ DE L'EMPLOI QUÉBÉCOIS

Les critères des employeurs nord-américains, et québécois en particulier, sont sans doute très différents de ceux pour lesquels vous vous préparez dans votre pays d'origine. Mal les comprendre pourrait vous empêcher de décrocher le type d'emploi que vous convoitez. Mais vous n'êtes pas seuls avec ce défi : consultez une conseillère en gestion de carrière ou suivez l'un des ateliers du Service des stages et emplois pour démarrer votre recherche de stage ou d'emploi du bon pied!

# Expérimenter l'entrepreneuriat à Polytechnique

## ENTREPRENDRE DURANT SES ÉTUDES, C'EST...

Un accélérateur d'apprentissage exceptionnel qui permet de...	Un moyen de vous épanouir et de vous réaliser personnellement en...
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Acquérir des compétences complémentaires à celles que vous développez durant vos cours et qui vous seront utiles quelle que soit votre carrière</li> <li>■ Mettre en pratique le savoir technique enseigné</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Apprenant à mieux connaître vos forces et vos envies</li> <li>■ Vous dépassant pour réaliser vos propres projets et avoir un impact dans la société.</li> </ul>



Réussir en ingénierie

Polytechnique propose de nombreuses ressources pour vous faire découvrir l'entrepreneuriat et vous soutenir dans vos projets entrepreneuriaux. Ces ressources s'offrent à vous quel que soit le stade d'avancement de votre réflexion et de votre projet!

## DES RESSOURCES POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DE CHACUN

### ATELIERS ET ACCOMPAGNEMENT

- Participez à des *ateliers en entrepreneuriat* organisés par le Centre d'entrepreneuriat Poly-UdeM pour vous outiller dans le démarrage de votre entreprise. Une douzaine d'ateliers animés par des experts sont proposés chaque session.
- Bénéficiez de *séances de coaching*. Des coachs du Centre d'entrepreneuriat Poly-UdeM vous conseillent dans le démarrage de votre entreprise, et ce, en toute confidentialité.

### CONCOURS ET PARCOURS ENTREPRENEURIAUX

- Participez à *Innovinc*, une série de trois concours qui guide les étudiants-entrepreneurs tout au long de leur parcours entrepreneurial.
- Suivez le parcours *Technopreneur* qui accompagne les étudiants dans la planification de la commercialisation d'une technologie issue de la recherche universitaire.

### COURS ET FORMATIONS

- Inscrivez-vous aux cours et programmes de formation pour explorer l'entrepreneuriat dans le cadre de votre cheminement académique. Consultez la page [polymtl.ca/entrepreneuriat](http://polymtl.ca/entrepreneuriat) pour en savoir plus.

### STAGES ENTREPRENEURIAUX

- Faites un *stage entrepreneurial* et réalisez plusieurs étapes clés de votre projet entrepreneurial dans le cadre de vos stages obligatoires.

### ESPACES DE CRÉATION ET D'ENTREPRENEURIAT

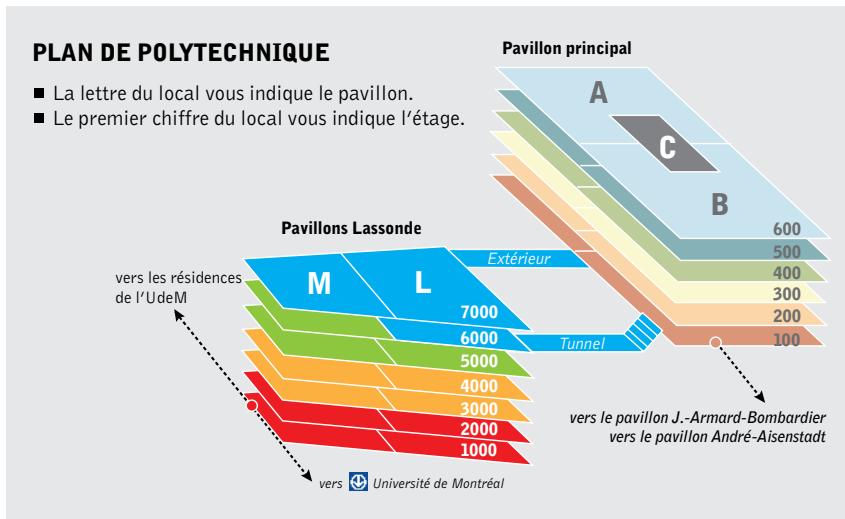
- Découvrez le *PolyFab Normand Brais*, un atelier qui rend accessible des outils de conception, de fabrication et de la formation pour vous aider à réaliser vos projets vous-même.
- Rendez-vous à *La cour de création*, un espace de travail dédié aux étudiants qui souhaitent travailler sur leur projet d'affaires, seul ou en équipe.

### INITIATIVES ÉTUDIANTES

- Rejoignez *Poly-E*, le club d'étudiants entrepreneurs qui vise à valoriser l'entrepreneuriat et stimuler l'esprit entrepreneurial au sein de la communauté étudiante.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur la page [polymtl.ca/entrepreneuriat](http://polymtl.ca/entrepreneuriat)

# Bien connaître son campus



## SÛRETÉ INSTITUTIONNELLE

Assure votre sécurité et répond à vos demandes d'appels d'urgence à l'intérieur de Polytechnique, 24 heures par jour et sept jours par semaine.

Pour une urgence, composez le 4444 ou présentez-vous à l'un des postes de la Sûreté :

- **Pavillon principal** : Local A-100  
Tél. : 514 340-4711, poste 4840
- **Pavillons Lassonde** : Local M-1100  
Tél. : 514 340-4711, poste 5291

## STATIONNEMENT

Permis de stationnement, procédures et règlements.

[www.polymtl.ca/sdi/secteurs/stationn](http://www.polymtl.ca/sdi/secteurs/stationn)

## CAFÉTERIAS

Aramark est le concessionnaire alimentaire qui offre des services de restauration, tels que la cafétéria et les comptoirs pause-café.

**Cafétéria principale** : B-117.3

**Comptoirs** : Vitrine étudiante (2<sup>e</sup> étage pavillon principal), 6<sup>e</sup> étage pavillon principal, 6<sup>e</sup> étage pavillons Lassonde, 1<sup>er</sup> étage pavillons Lassonde.

## GUICHET AUTOMATIQUE

Un guichet bancaire Desjardins se trouve au 6<sup>e</sup> étage des pavillons Lassonde à l'extrémité de la zone de repas. Des guichets de la Banque Nationale se trouvent dans certains pavillons de l'Université de Montréal. La plupart des autres banques disposent de succursales sur le chemin de la Côte-des-Neiges.

## REGISTRARIAT

Admission, attestations, équivalences, choix de cours, bulletins, émission des diplômes, droits de scolarité, règlements, etc.

Local : A-201 / Tél. : 514 340-4724

Local (étudiants en échange) : A-205

Courriel : [registraire@polymtl.ca](mailto:registraire@polymtl.ca)

Site Web : [www.polymtl.ca/registrarat](http://www.polymtl.ca/registrarat)

## SERVICE AUX ÉTUDIANTS

Soutien à la réussite, vie étudiante, aide financière aux études et programmes de bourses, étudiants internationaux, programme d'échanges, service-conseil en gestion de carrière, soutien aux étudiants en situation de handicap, logement, psychologue, etc.

Local : C-240 / Tél. : 514 340-4843

Courriel : [sep@polymtl.ca](mailto:sep@polymtl.ca)

Site Web : [www.polymtl.ca/sep](http://www.polymtl.ca/sep)

## **SERVICE DES STAGES ET EMPLOIS**

Lien entre les entreprises et les étudiants, affichage d'emplois et de stages, ateliers sur la rédaction de CV, préparation aux entrevues et recherche d'emploi, service-conseil en gestion de carrière.

Local : B-510 / Tél. : 514 340-4730  
 Courriel : [service.placement@polymtl.ca](mailto:service.placement@polymtl.ca)  
 Site Web : [www.polymtl.ca/sp](http://www.polymtl.ca/sp)

## **BIBLIOTHÈQUE LOUISE-LALONDE-LAMARRE**

Prêts de livres, portables, espaces de travail, documents numériques, aide à la recherche, bases de données, etc.

Local : L-7600 / Tél. : 514 340-4666  
 Courriel : [biblio@polymtl.ca](mailto:biblio@polymtl.ca)  
 Site Web: [www.polymtl.ca/biblio](http://www.polymtl.ca/biblio)

## **ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES**

### **Au baccalauréat :**

Association des étudiants de Polytechnique (AEP)  
 Local : C-215 / Tél. : 514 340-4747  
 Courriel : [aep@aep.polymtl.ca](mailto:aep@aep.polymtl.ca)  
 Site Web : [www.aep.polymtl.ca](http://www.aep.polymtl.ca)

### **Aux études supérieures :**

Association des étudiants aux cycles supérieurs (AÉCSP)  
 Salon étudiant : C-418  
 Secrétariat : C-419  
 Tél. : 514 340-4905  
 Téléc. : 514 340-5834  
 Courriel : [info@aecsp.qc.ca](mailto:info@aecsp.qc.ca)  
 Site web : [www.aecsp.qc.ca](http://www.aecsp.qc.ca)

## **CENTRE D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET DES SPORTS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL (CEPSUM)**

Situé à quelques minutes de marche seulement de Polytechnique, le CEPSUM, un des plus grands complexes sportifs du Québec, est ouvert à tous et compte de nombreuses installations.

- Aire de pratique pour le golf
- Gymnases pour le basketball, le handball, le volleyball et le soccer
- Patinoire intérieure
- Paroi d'escalade intérieure
- Piscine de compétition et bassin de plongeon
- Piste de course intérieure
- Salles de combats, de danse et d'escrime
- Salle d'entraînement
- Terrains de racquetball, de squash, de wallyball, de badminton et de tennis
- Terrain extérieur et beaucoup plus!

Les étudiants à temps plein de Polytechnique ayant acquitté leurs droits de scolarité ainsi que les droits divers sont membres et ont accès en tout temps à la majorité des plateaux sportifs du CEPSUM, sauf à la salle d'entraînement à laquelle ils doivent s'abonner pour y avoir accès. Pour obtenir tous les détails sur les installations et les frais exigés, visitez le site Internet du CEPSUM.  
[www.cepsum.umontreal.ca](http://www.cepsum.umontreal.ca)

## **CENTRE DE SANTÉ DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL**

Ce service vous offre une multitude de services (nutrition, clinique médicale, physiothérapie, etc.). Certains frais sont exigés.

[www.cscp.umontreal.ca](http://www.cscp.umontreal.ca)



Trimestre  
**AUTOMNE**

Août 2017							
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	
			1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12	
13	14	15	16	17	18	19	
20	21	22	23	24	25	26	
27	28	29	30	31			

Septembre 2017							
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	
					1	2	
3	4	5	6	7	8	9	
10	11	12	13	14	15	16	
17	18	19	20	21	22	23	
24	25	26	27	28	29	30	

Octobre 2017							
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	
1	2	3	4	5	6	7	
8	9	10	11	12	13	14	
15	16	17	18	19	20	21	
22	23	24	25	26	27	28	
29	30	31					

Novembre 2017							
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	
				1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11	
12	13	14	15	16	17	18	
19	20	21	22	23	24	25	
26	27	28	29	30			

Décembre 2017							
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	
					1	2	
3	4	5	6	7	8	9	
10	11	12	13	14	15	16	
17	18	19	20	21	22	23	
24	25	26	27	28	29	30	
31							

Trimestre  
**HIVER**

Janvier 2018							
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	
			1	2	3	4	5
7	8	9	10	11	12	13	
14	15	16	17	18	19	20	
21	22	23	24	25	26	27	
28	29	30	31				

Février 2018							
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	
4	5	6	7	8	9	10	
11	12	13	14	15	16	17	
18	19	20	21	22	23	24	
25	26	27	28	29	30	31	

Mars 2018							
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	
				1	2	3	
4	5	6	7	8	9	10	
11	12	13	14	15	16	17	
18	19	20	21	22	23	24	
25	26	27	28	29	30	31	

Avril 2018							
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	
1	2	3	4	5	6	7	
8	9	10	11	12	13	14	
15	16	17	18	19	20	21	
22	23	24	25	26	27	28	
29	30						

Mai 2018							
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	
		1	2	3	4	5	
6	7	8	9	10	11	12	
13	14	15	16	17	18	19	
20	21	22	23	24	25	26	
27	28	29	30	31			

Trimestre  
**ÉTÉ COURT + ÉTÉ LONG**

Juin 2018							
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	
3	4	5	6	7	8	9	
10	11	12	13	14	15	16	
17	18	19	20	21	22	23	
24	25	26	27	28	29	30	

Juillet 2018							
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	
1	2	3	4	5	6	7	
8	9	10	11	12	13	14	
15	16	17	18	19	20	21	
22	23	24	25	26	27	28	
29	30	31					

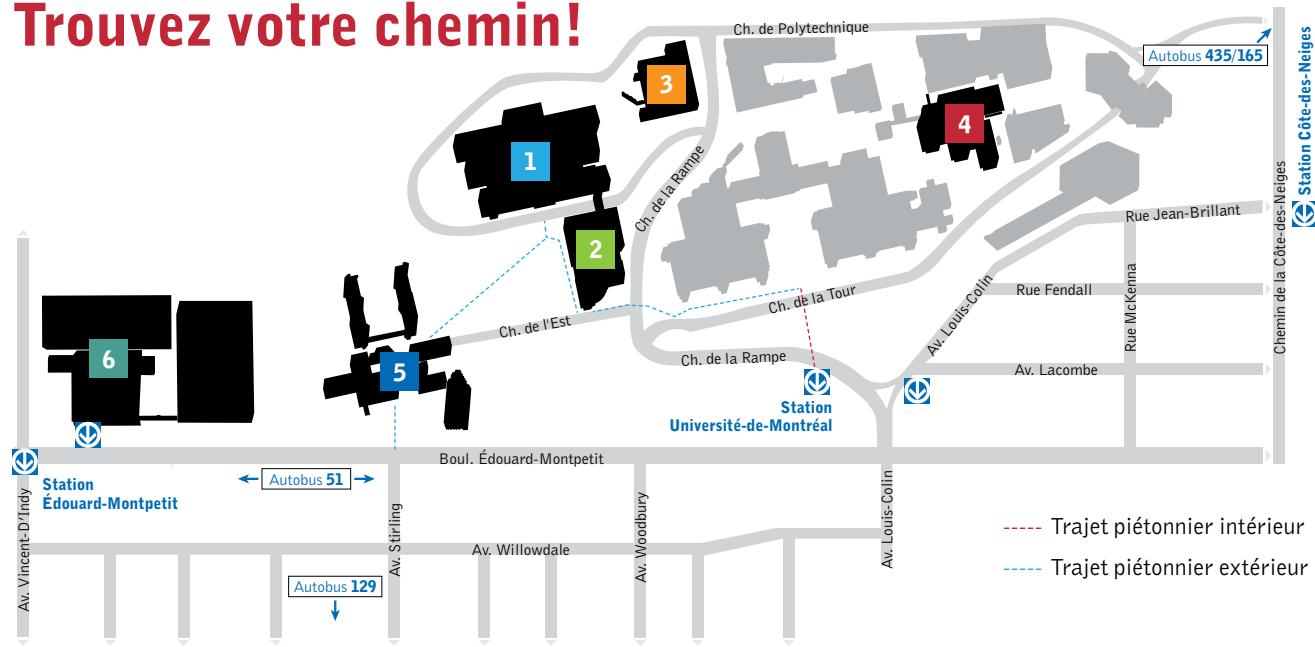
Août 2018							
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	
		1	2	3	4	5	
5	6	7	8	9	10	11	
12	13	14	15	16	17	18	
19	20	21	22	23	24	25	
26	27	28	29	30	31		

**Légende :**

- Journée sans cours
- Accueil des nouveaux étudiants au Baccalauréat
- Journée d'intégration des nouveaux étudiants du baccalauréat
- Accueil des nouveaux étudiants aux études supérieures
- ★ Début des cours
- △ Présentation des projets de fin d'études et des projets intégrateurs (baccalauréat)
- Journée d'examen
- ☆ Fin du trimestre

# Carte du campus

## Trouvez votre chemin!



### LÉGENDE DES BÂTIMENTS

1. Pavillon principal - Polytechnique Montréal

2. Pavillons Lassonde - Polytechnique Montréal

3. Pavillon J.-A.-Bombardier

4. Pavillon André-Aisenstadt

5. Résidences universitaires

6. CEP SUM

Autres pavillons de l'Université de Montréal

### UTILE À SAVOIR!

#### Stations de métro les plus proches (dans l'ordre)

Université-de-Montréal • Édouard-Montpetit • Côte-des-Neiges

#### Lignes d'autobus

51 Boulevard Édouard-Montpetit

129 Côte-Sainte-Catherine

165 Côte-des-Neiges

435 Express Du Parc/Côte-des-Neiges

#### Temps de marche

Du métro Université-de-Montréal

aux pavillons Lassonde :

**12 minutes**

Du pavillon principal aux résidences :

**7 minutes**

Du pavillon principal au CEP SUM :

**17 minutes**

Des résidences au métro Université-de-Montréal :

**11 minutes**

Des résidences au métro Édouard-Montpetit :

**10 minutes**

#### Taxis

Un téléphone est mis à votre disposition gratuitement au local A-100.1. Vous y trouverez les numéros des principales compagnies de taxis.

## **ET MAINTENANT?**

Vous êtes responsable de tirer le maximum de Poly : votre réussite en dépend. Vos études seront sans doute gravées comme une étape marquante de votre vie : vous découvrirez vos forces afin de développer votre stratégie pour réussir, celle qui vous est unique.

### **Rappelez-vous ces quelques conseils :**

1. Menez une vie équilibrée en respectant vos besoins;
2. Impliquez-vous dans vos études et dans ce qui vous passionne;
3. Découvrez les ressources disponibles et tirez-en profit;
4. Amusez-vous!

**Poly s'ouvre à vous! Réussissons ensemble!**

### **Service aux étudiants de Polytechnique**

Campus de l'Université de Montréal  
2900, Boul. Édouard-Montpetit  
Local : C-240 / Tél. : 514 340-4843  
Courriel : [sep@polymtl.ca](mailto:sep@polymtl.ca) / Site Web : [www.polymtl.ca/sep](http://www.polymtl.ca/sep)

**POLYMTL.CA**



POLYMTL



POLYMTLVIDEOS